



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par



<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, N° 0003 - juin 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, No 0003, juin 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, No 0003, juin 2025
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
revuelestisons.ujkz@gmail.com
lestisons@revuelestisons.bf
e-ISSN: 2756-7532
p-ISSN: 2756-7524
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No spécial mars 2025,
Actes des journées scientifiques FSHSE, ULSHSB ;
Revue LES TISONS, No spécial, janvier 2025 ;
Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0001, Vol.1 et 2, juin 2024 ;
Revue LES TISONS, No spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023.

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la

science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (0022666006650, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadéquation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par

l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUIROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOU LGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADO GO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADO GO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Les intellectuels et les transitions politiques en Afrique de l'Ouest francophone : enjeux de leur participation à partir du cas burkinabè de 2014¹⁶

Intellectuals and political transitions in French-speaking West Africa: the challenges of their participation based on the case of Burkina Faso in 2014

Soumission : 04/04/2025 – Acceptation : 09/06/2025

SANGARÉ Salifou
CNRST, Burkina Faso
slifsangare@yahoo.fr

Résumé : L'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 au Burkina Faso qui a renversé le régime de Blaise Compaoré, après vingt et sept de règne et ouvert la voie à la Transition de 2014 dans ce pays, loin d'être un épiphénomène, est l'aboutissement des luttes multiformes des intellectuels burkinabè pour l'alternance politique. En déconstruisant les idées des défenseurs du régime de Blaise Compaoré, les hommes qui ont pour vocation d'enseigner, de penser et d'écrire, ont contribué à la mobilisation citoyenne contre ce régime jusqu'à sa chute. La Transition politique de 2014 qui s'ouvre est une opportunité pour les intellectuels d'infléchir la conduite du pays vers leurs options respectives. Mais les acteurs traditionnels de la politique, notamment les partis politiques qui voient en cette transition une opportunité de conquérir le pouvoir d'État avec les élections programmées à la fin de ce processus, n'entendent pas céder aux projets des intellectuels. Ils ont réussi, avec l'aide des représentants des Organisations de la société civile (OSC) et parfois ceux de l'Armée présents dans les instances dirigeantes de la Transition, à confiner la gestion de cette période à l'organisation des élections.

¹⁶ Cet article prolonge les travaux de son auteur portant sur l'engagement politique des intellectuels : SANGARÉ Salifou, 2013, « Le sens de l'engagement politique des intellectuels : le cas des universitaires de Ouagadougou et de Dakar », *Thèse de Doctorat unique*, Université Ouaga 2.

Mots-clés : Insurrection, révolution, Transition politique, participation politique, théories des jeux

Abstract: *The popular uprising of 30 and 31 October 2014 in Burkina Faso, which toppled the Blaise Compaoré regime after twenty-seven years of rule and paved the way for the 2014 Transition in that country, far from being an epiphenomenon, is the culmination of the multifaceted struggles of Burkina Faso's intellectuals for political change. By deconstructing the ideas of the defenders of Blaise Compaoré's regime, the men whose vocation it is to teach, to think and to write contributed to the 2014 organization of citizens against this regime when it fell. The political transition of 2014 is an opportunity for intellectuals to influence the direction of the country towards their respective options. But the traditional political players, particularly the political parties that see this transition as an opportunity to win state power with the elections scheduled for the end of the process, have no intention of giving in to the intellectuals' plans. They have succeeded, with the help of representatives of civil society organisations (CSOs) and sometimes those of the army present in the governing bodies of the transition, in confining the management of this period to the 2014 organization of elections.*

Keywords : *Insurrection, revolution, political transition, political participation, game theories.*

Pour citer cet article

SANGARÉ Salifou, 2025, « Les intellectuels et les transitions politiques en Afrique de l'Ouest francophone : enjeux de leur participation à partir du cas burkinabè de 2014 », *Revue LES TISSONS*, Numéro 0003, juin, p. 225-275.

Introduction

Depuis « la vague de démocratisation inattendue des années 90 » (Loada, 1999, p. 136), les analyses sur les transitions politiques en Afrique ont peu discuté du rôle et de l'action des intellectuels dans ces processus. Elles sont davantage centrées sur les rôles des élites et des institutions politiques, des organisations de la société civile (Loada et Wheatley, (dir.), 2015 ; Thiriot, 2002/2), sur les réseaux d'acteurs et des entrepreneurs politiques (Saïdou, 2020) ainsi que la conduite desdits processus (Banegas, 1993 ; Ouédraogo et Ouédraogo, 2015 ; Ouédraogo et Ouédraogo, 2021).

À bien observer la scène politique africaine sous les régimes de transition, les intellectuels sont impliqués car, « les péripéties de la transition politique et des réfections démocratiques sont l'actualité de l'Afrique. Elles pèsent et pèseront encore plus sur les libertés universitaires et la responsabilité sociale des intellectuels » (Diouf, 1993, p. 47).

La participation politique des intellectuels qui renvoie à leur engagement politique, désigne leurs prises de parole publique (Perrineau, 1994, pp. 13-14). Elle se traduit par des discours publics qui sont des savoirs sur les situations sociales et politiques et qui contribuent à l'édification de leur communauté. Ces discours revêtent un caractère et un enjeu politiques dans la mesure où, « la diffusion du savoir contribue à la réduction d'un facteur de division de la cité » (Savadogo, 2002, p. 297).

Dans cette réflexion, l'intellectuel se définit comme cet acteur social situé au-dessus du système de production et de diffusion des connaissances dont l'activité politique relève de la sphère cognitive. Bien entendu, cette définition se veut politique car, elle considère l'intellectuel comme une catégorie politique et sociologique (Sangaré, 2013, p. 187). En effet, l'intellectuel, comme dénominateur commun à de multiples activités de l'esprit, renvoie à l'intervention des élites dans le champ politique sous des formes et des modalités diverses.

Le concept a revêtu cette signification avec l'irruption dans l'Affaire Dreyfus¹⁷ d'hommes et de femmes qui font profession d'écrire, de penser, d'enseigner (Lévy, 1987, p. 40 : Julliard et Winock, 2002, p. 440). Dans ce sens, plus qu'une personne dont l'activité fait appel aux manipulations abstraites ou une personne qui se consacre professionnellement ou par goût à des activités d'ordre culturel ou spéculatif (Lalande,

¹⁷Le 22 décembre 1894, le Capitaine Alfred Dreyfus, Officier de l'Armée française, est inculpé par le Conseil de Guerre pour « trahison d'État » et condamné à la déportation à perpétuité sur une île. Mais, l'homme de Lettres et écrivain, Émile Zola qui est convaincu que la vérité n'a pas été dite à ce procès et pour défendre l'innocence du Capitaine Dreyfus, publie, le 13 janvier 1898, une « Lettre de protestation » intitulée « J'accuse » et adressée à Monsieur Félix Faure, Président de la République de France, dans laquelle, il s'insurge contre le verdict rendu par la cour.

1984, p. 521 ; Leymarie, 2001, p. 7), l'intellectuel est une personne qui s'implique dans la vie politique. Autrement dit, le seul exercice d'une activité, fut-elle professionnelle, qui fasse appel à la simple manipulation de concepts ne suffit pas à conférer le statut d'intellectuel (Sirinelli, 1990, pp. 209-210 ; Dosse, 2003, pp. 25-26).

À titre d'analyse comparée, l'on peut rappeler que le mot « *intelligentsia* », (dérivé du mot russe « *Intelligent* » qui signifie dans la même langue « *diplômé* ») dont l'usage fréquent dans le lexique français renvoie tantôt aux intellectuels en général et tantôt au *nec plus ultra* des intellectuels, est apparu avec le positionnement des hommes de culture russes face aux événements politiques en Russie (Leymarie, 2001, p. 10 ; Thandika, 1988, p. 16).

Pour preuve, note, Serge Halimi (2009) à la suite de Thomas Medvetz (2009), les *Think-Tank* font appel à un niveau très élevé de travail de l'esprit. Mais, « les *Think-Tankers* » ne sauraient être pris pour des intellectuels car, ceux qui travaillent dans ces boîtes à idées ne font qu'exécuter des tâches déjà conçues ailleurs et par d'autres acteurs.

L'on retrouve dans toutes les approches du concept, l'idée selon laquelle, l'intellectuel est celui qui quitte sa sphère de compétence pour participer aux affaires publiques (Benda, 1977 ; Winock et Julliard, 2002). C'est dans ce sens que Max Weber (1963, p. 102 et sq.) écrit :

Le savant se présente par sa capacité à examiner la société, à analyser son fonctionnement, à élucider les conséquences des choix réels ou hypothétiques sur la société, à confronter les divers choix entre eux. De son activité, il tire une légitimité professionnelle. Dès lors qu'il s'appuie sur cette légitimité acquise dans le milieu scientifique pour faire admettre une position ou un choix politique pouvant engager tout un groupe, il devient un intellectuel.

Pour faire écho à Max Weber dans son approche de l'intellectuel, E. Morin (1978, p. 41), écrit :

Un médecin dans l'exercice de son métier ne se perçoit pas comme un intellectuel et n'est pas perçu comme tel, sinon

lorsqu'il signe un manifeste ou participe à un acte politique (...). L'écrivain qui écrit un roman est un écrivain, mais, s'il parle de la torture en Algérie, il est un intellectuel. Il pourrait parler de la torture en tant que simple citoyen, mais en fait, il parle au nom d'un privilège particulier.

L'intellectuel est donc, depuis l'Affaire Dreyfus, un acteur politique. Appelée indistinctement, « la scène primitive » (Sirinelli, 1990, p. 18), « le mythe fondateur », (Winock, 1997, p. 12), « le moment inaugural » Duclert, 1999, p. 73), « le modèle paradigmatique », (Dosse, 2003 : 42), « la matrice décisive » (Julliard et Winock, 2002, p. 22), l'Affaire Dreyfus montre que l'entrée des intellectuels en politique est originellement progressiste. Le plus souvent, l'intellectuel s'érige en conscience critique de l'ordre et des valeurs de la société, des décisions du gouvernement, car il se pose en défenseur des valeurs universelles et de principes généraux qui doivent gouverner le monde (Benda, 1977, p. 200 ; Saïd, 1994, p. 33 ; Sartre, 1972, p. 12).

Mais il n'est pas toujours celui qui pense contre, celui qui se situe hors des sphères de décision politique. Il peut être aussi le conseiller du Prince (s'il n'est le Prince lui-même, à l'image du « philosophe-roi » ou du « roi-philosophe »), soutien du pouvoir ou expert auprès de celui-ci. Il peut adhérer à un parti politique, à un syndicat ou à une organisation de la société civile (Aron, 2002). Mais quel que soit son choix, il est engagé, c'est-à-dire qu'il participe à la vie politique.

C'est dans ce sens que Roger T. Danouié (1997) fait de la participation des intellectuels africains aux processus transitionnels un des préalables indispensables à leur réussite comme à toute entreprise démocratique sur le continent. Pour cet auteur, il ne peut avoir de progrès économique et social pour les États africains sans, « l'acceptation des intellectuels notamment, des universitaires de s'engager dans le jeu politique afin d'y apporter leurs éclairages indispensables à la compréhension des enjeux, des risques de dérive liés à l'action politique qui reste un projet inachevé » (Danouié, 1997, p. 109).

C'est certainement cette spécificité de l'intellectuel qui fait dire à Mahamadé Savadogo (2002, p. 255) que « l'analyse de la scène politique contemporaine dénote une diversité des modalités de l'intérêt pour la politique. Mais, les figures les plus marquantes de cette vie politique restent néanmoins, outre l'homme politique lui-même, l'intellectuel engagé ». Et pour Raymond Aron (2002, pp. 258-259), « à terme, les hommes politiques sont les disciples des professeurs et des écrivains, car les théories enseignées dans les universités deviennent, quelques années plus tard, des évidences acceptées par les administrateurs et les ministres ».

Les intellectuels africains francophones émergent avec les luttes politiques qui ont jalonné l'évolution de leur continent. Historiquement en effet, « les primo-intellectuels africains » (Guèye, 2001, p. 42) sont apparus avec la lutte contre le colonialisme et la reconnaissance de l'identité noire, de l'identité africaine et pour l'émancipation des peuples africains avec des mouvements comme celui de la Négritude. Abdoulaye Guèye (2001, p. 108) rapporte les propos du poète David Diop relatifs à la substance de cet engagement constitutif de l'intellectuel dans son écrit à Alioune Diop, fondateur de *Présence Africaine* en ces termes :

Je pars pour la Guinée-Conakry au début de la semaine prochaine en compagnie de Abdou Moumouni, Joseph Ki-Zerbo et quatre autres professeurs africains. Comme je l'ai écrit, il est des cas où celui qui se prétend intellectuel ne doit plus se contenter de vœux pieux et de déclarations d'intention mais donner à ses écrits un prolongement concret.

Les acteurs de la dissidence coloniale et postcoloniale que sont les intellectuels africains proviennent essentiellement dans les milieux universitaires parmi les enseignants et les chercheurs (Diouf, 1993, p. 37). De part cette position, ils apparaissent comme des privilégiés car, ils exercent une influence sur les autres acteurs. De ce fait, ils s'arrogent le droit de diriger la construction nationale « en revendiquant une

expertise qui leur assigne un rôle pédagogique, lequel ne se définit que dans un rapport à l'État » (Diouf, 1993, p. 42).

Trois paradigmes rendent compte de l'implication des intellectuels africains dans la politique à l'accessions de leurs pays aux indépendances : la modernisation de l'État et de la nation, le marxisme et l'enracinement culturel. Pour le paradigme de la modernisation, « inspiré des théories du contrat social » (Gardner, 1966, p. 56 ; Mayer et Perrineau, 1997, p. 8), la construction de l'État, de la nation, doit se faire autour d'une organisation politique fondée sur les principes de droit, d'égalité, de liberté, de justice. Au Burkina Faso, les intellectuels modernisateurs sont ceux qui, depuis les années 1990, inscrivent leurs actions dans ce sens. Ils participent au système politique institué en proposant des réformes pour consolider la démocratie (libérale). Ils diffèrent des intellectuels marxistes car ils ne visent ni le renversement ou le changement radical de l'ordre politique en place ni l'édification d'une société nouvelle.

Le paradigme marxiste dans ces différentes variantes se veut socialiste (July, 1987). Depuis « la onzième thèse de Karl Marx sur Ludwig Feuerbach » selon laquelle, « les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières, ce qui importe à présent, c'est de le transformer » (Engels, 1970, p. 27), la participation politique des intellectuels marxistes vise la transformation de société par le changement des mentalités.

Pour les théoriciens de cette approche, la véritable lutte politique à mener par les intellectuels en général et ceux africains en particulier, doit conduire à l'instauration d'un nouvel ordre politique et social égalitaire par la suppression des inégalités de classes. C'est dans ce sens que Mahamadé Savadogo (2002, p. 275) écrit que, « l'action politique ne se réduit pas à la mobilisation des masses en vue de la conquête du pouvoir d'État, aux campagnes électorales ou la propagande révolutionnaire. Le changement des mentalités par la diffusion des idées nouvelles est une contribution importante à la transformation des sociétés ».

L'intellectuel, par la diffusion des savoirs dont il est le détenteur et le générateur, contribue à cette action de

transformation. Maurice Kamto (1993, p. 52) précise la portée de l'action de l'intellectuel lorsqu'il soutient que « la pensée est révolutionnaire, non pas en tant qu'elle peut être un appel à la levée des armes mais parce que, généralement, elle est une exigence d'inversion des valeurs ». Ainsi, les intellectuels marxistes mettent-ils en cause l'approche modernisatrice et l'idée de progrès qu'elle contient en dénonçant le culte de la compétence sur fond de progrès véhiculé par les intellectuels de cette tendance. Pour les théoriciens marxistes, les intellectuels modernisateurs participaient à la même logique que les classes dirigeantes. Par conséquent, « l'échec de l'État africain » (Mbow, 2007, p. 47 ; Tonme, 2008, p. 37 ; Holou, 2007, p. 166) qui impacte la société africaine est aussi et surtout le leur.

Quant au modèle de l'enracinement culturel, il met en relief la double inauthenticité des intellectuels africains : inauthenticité par rapport à leur société et inauthenticité par rapport à la justesse de leurs analyses et de leurs points de vue qui demeurent calqués sur des réalités occidentales éloignées du vécu des populations africaines (Midiohouan, 1990 ; Copans, 1990 ; N'da, 1987a ; 1987b). De la sorte, la construction de l'État enjoint les intellectuels à concevoir des modèles de développement endogènes à partir des réalités propres à leur contrée (Thandika, 1988 ; Mudimbe, 1992).

Mamadou Diouf (1993, p. 42) fait cependant remarquer que, « ces trois modèles explicatifs de la participation politique des intellectuels africains, reposent, en définitive, sur une figure unique : celle de la construction de l'État et de la nation sur la base d'une logique unitaire dont l'expression relève du parti et dont les acteurs sont les intellectuels porteurs d'un savoir tendu vers la modernité ».

Les intellectuels africains sont ceux qui donnent sens aux faits sociaux en les rendant lisibles, à la fois, des citoyens et des décideurs. Par leur influence sur les autres acteurs, « ils ont impacté les États africains, les politiques publiques de développement, voire la société africaine toute entière durant plusieurs décennies » (Diouf, 1993, p. 46) avant d'être l'objet de nombreuses critiques. En effet, Paul N'da (1987b, p. 100)

voit dans la participation politique des intellectuels ou, ce qui est considéré comme tel, un ensemble de stratagèmes de la part de ces derniers pour s'accaparer de la direction des États ou tout au moins, des manœuvres destinées à se constituer en une force politique à même d'influencer les décideurs politiques.

Les intellectuels africains, « pour atteindre leur but, n'hésitent pas à recouvrir leurs luttes politiques du manteau de la lutte idéologique des classes selon qu'à cette époque, une telle stratégie était le gage d'un succès » (N'da, 1987b, p. 8). Ainsi, indépendamment de leurs idéologies, « les intellectuels africains, même lorsqu'ils semblent parler en leur propre nom, c'est encore en termes politiques qu'ils s'expriment réellement, tout en se référant aux rapports de classes » (N'da, 1987b, p. 23). Il s'ensuit que « les luttes sociales souvent urbaines sont en même temps, des luttes politiques » (N'da, 1987a, p. 24). Toutefois, le milieu intellectuel, en dépit de la diversité qui le caractérise, parvient à construire son unité afin de donner une certaine visibilité sociale aux actions qui sont menées en son sein. Les intellectuels africains s'opposent au pouvoir tout en s'appuyant sur le dissentiment social et le conflit social. Mais, le pouvoir d'État est bien l'enjeu de leurs luttes en dépit de leurs efforts à masquer ces luttes sous le couvert des luttes sociales.

Le rôle d'éclaireur des populations et de force transformatrice que les intellectuels africains s'octroient doit être donc contextualisé. Pour preuve se demande cet auteur, « ne visent-ils pas en effet un pouvoir nouveau pour la création d'une société nouvelle ? » (N'da, 1987b, p. 20). De ce constat, l'auteur en vient à dénoncer la propension des élites culturelles africaines à cultiver un élitisme démocratique qui en définitive, n'est que l'expression de leurs idées, de leurs volontés.

Jean Copans (1990), quant à lui, conteste le rôle modernisateur des intellectuels africains qui sont restés en marge de leur mission d'éclaireurs des peuples, empêtrés qu'ils sont, dans des rapports compromettants avec les pouvoirs en place. Par conséquent, « ce serait, faire trop d'honneur aux vertus prophétiques des intellectuels africains et de surenchère

à leur contribution à la modernité politique » (Copans, 1990, p. 292).

L'activisme politique des hommes de savoirs est porteur des germes d'un élitisme politique qui repose sur « l'illusion de la logo thérapie de l'intellectuel total » (Bourdieu et Wacquant, 1992 : 293), c'est-à-dire le pouvoir guérisseur, transformateur, du *Logos* ou Raison. Le dévoilement de cette erreur amène Eboussi Fabien Boulaga (1993, p. 28) à railler les intellectuels africains en récusant leur participation politique dans la mesure où, « il n'y a aucune originalité ni aucun effort, pour un intellectuel, à être engagé ». Et pour Bouma Bazié (2000), l'engagement politique des savants participe simplement du « mythe » entendu comme un récit fondé sur une croyance ancienne de la toute-puissance des élites culturelles qui ont fini par y croire elles-mêmes en premier lieu. Or, « sauf dans l'imaginaire, il n'y a pas en soi de l'être intellectuel, mais des manières multiples d'être qui se nourrissent aussi et non uniquement de l'intellectualité » (Bazié, 2000, p. 79).

Comme on le constate, ces différentes analyses attestent d'un regain d'intérêt pour l'examen des rapports des intellectuels aux Transitions politiques en Afrique. Dès lors, se pose la question centrale suivante : quelle est la part contributive des intellectuels burkinabè dans l'évènement et la gouvernance dans la Transition politique de 2014 ? Cette interrogation structure la présente réflexion. Elle met en perspective les Transitions politiques tels qu'ils jalonnent aussi bien la littérature politiste que les processus politiques en cours sur ce continent depuis les années 1990 (Diaw/Cissé, 1992 ; Toulabor, 1993).

Les transitions politiques, entendues comme « une période intermédiaire entre deux régimes institués » (Thiriot, 2002/2, p. 277), sont marquées du signe de l'instabilité. Elles sont réputées être un modèle de crise (Saidou, 2020 ; Banegas, 1993) du fait de leur temporalité spécifique et au regard des crises multiformes que traversent les États africains. Avec elles, « le politique et la gestion du pouvoir sont ouverts du fait de la déssectorialisation du jeu politique propre aux situations de fluidité » (Thiriot, 2002/2, p. 278).

Le cas du Burkina Faso apporte des éléments de réflexion supplémentaires sur les rapports des intellectuels aux régimes de transition politique. En effet, la Transition politique en 2014 diffère des régimes de transition issus des coups d'État (Mali août 2020 et juin 2021, Tchad avril 2021 et Guinée septembre 2020, Burkina Faso, 24 janvier 2022 et 30 septembre 2022) tant dans son procédé et que par les acteurs qui l'ont animé. Issue d'une insurrection populaire, elle-même étant « partie d'un appel à la désobéissance civile pour empêcher une révision constitutionnelle aux allures d'une fraude à la constitution » (Ouédraogo et Ouédraogo, 2015, p. 3), la Transition de 2014 atteste que, « le peuple burkinabè a écrit une importante page de son histoire. Il a définitivement pris conscience de sa force et notamment du fait que c'est bien lui, et personne d'autre, qui est le détenteur ou dépositaire légitime du pouvoir politique au sein de l'État » (Yonaba, 2015, p. 14). Présentée comme « une opportunité d'opérer de véritables réformes politiques » (Soma, 2015, p. 14 ; Saidou, 2018, p. 36) en raison de l'absence de tout intérêt partisan particulier, elle a suscité l'implication massive des intellectuels burkinabè pour « défendre des idéaux démocratiques » (Ouédraogo et Ouédraogo, 2021, p. 15).

Le présent article revêt plusieurs intérêts. Au plan théorique, il montre que l'intellectuel est une catégorie politique qui se place au-dessus des approches substantialiste (Benda, 1977) et essentialiste (Gramsci, 1992) de ce concept. Dans ce sens, l'intellectuel réunit la fonction intellectuelle et le statut d'intellectuel, France le savant et l'homme d'action ; condition *Sine Qua non* pour trouver le chemin du progrès (Crespy et de Voodg, 1991). Il montre ainsi que les transitions politiques constituent « une période de flux institutionnel, d'incertitude où la norme démocratique tend à s'imposer comme le critère de légitimité et oriente la perception et les comportements de la majorité des acteurs » (Banegas ; 1993, p. 105).

Au plan pratique, il montre que la participation des intellectuels aux processus de transition politique revêt, en soi, un enjeu politique dans la mesure où les savoirs que les intellectuels détiennent apparaissent comme « le discours légitimant soit de l'organisation sociale existante soit celui de

l'ordre que l'on veut instaurer » (Savadogo, 2002, p. 297). Dans cette perspective, l'action des intellectuels permet de comprendre ce que Transition signifie en Afrique de l'Ouest francophone.

Un certain nombre de questionnements viennent à l'esprit pour la rédaction de cet article : comment les intellectuels burkinabè se positionnent-ils France du régime de transition de 2014 ? Que visent-ils en participant à cette Transition ? Quelles sont leurs stratégies pour rester dans le jeu politique ? Au rebours de la thèse généralement admise dans la littérature politiste d'une « crise des intellectuels » (Schiffer, 1995) notamment africains (Boulaga, 1993, p. 28 ; Bazié, 2000, p. 79) surtout sous les régimes de Transition, la présente réflexion pose l'hypothèse selon laquelle, loin d'être dépourvue d'intérêts particuliers, la Transition politique est le théâtre d'affrontements entre des acteurs aux intérêts divergents, voire contradictoires. Le jeu des intérêts est en défaveur des intellectuels ; les actions de ces derniers étant contrariées par les acteurs traditionnels de la politique notamment les partis politiques.

Dans le prolongement des travaux sur la démocratisation en Afrique (Loada et ali., 2015 ; Banegas, 1993 ; Thiriot 2002/2 ; Saïdou 2020), le présent article place les intellectuels au cœur des débats sur les acteurs de ces processus. Ce courant de pensée en tant qu'approche se plaçant au-dessus des approches de la transitologie et de la consolidation démocratique (Grugel, 2014), permet de saisir le sens de l'action des intellectuels pendant la séquence transitionnelle. Il s'inscrit dans la théorie des jeux.

Depuis les travaux de Michel Crozier et Erhard Friedberg (1995) en sociologie des organisations, cette théorie est devenue un standard des sciences sociales. Selon ces auteurs, tout système humain organisé, repose sur des stratégies interdépendantes entre des acteurs qui jouent en fonction des règles explicites et implicites qui structurent leurs comportements respectifs. En science politique, ce paradigme se veut « une théorie de la décision en interaction » (Mongin, 2011, p. 352) qui consiste à modéliser un problème politique

par un jeu. Elle se propose d'étudier des situations (jeux) dans lesquelles, des individus (les joueurs) qui sont conscients des résultats que produit chaque choix ou option (gain), prennent des décisions en fonction de ce qu'ils obtiennent.

La valeur heuristique de cette approche réside dans le fait qu'elle permet de schématiser des situations complexes en transformant une réalité pleine de nuances en un problème de logique mathématique plus simple à analyser (Cohen, 2020). De la sorte, elle permet d'analyser « les interactions stratégiques entre les individus, en particulier lorsque ces derniers ont des intérêts divergents » (Eber, 2013, p. 6) pour montrer que la situation de chaque acteur (joueur) dépend du comportement des autres.

Les données empiriques analysées dans cet article découlent d'une observation participante à partir d'une immersion dans les milieux intellectuels, notamment les universités, les institutions politiques et les administrations publiques du pays. Elles sont mises en perspective de manière critique et réflexive. Cette observation a été complétée avec des entretiens libres avec trente acteurs politiques (universitaires et d'Officiers de l'armée burkinabè, dirigeants de partis politiques) à Ouagadougou durant la période de la Transition entre février et novembre 2015. Il faut noter qu'une démarche participative et l'implication de l'auteur dans le processus permet d'organiser cet article autour des intellectuels burkinabè en tant qu'acteurs politiques (1) et des enjeux de leur implication dans la dynamique de la Transition de 2014 (2).

1. Les intellectuels burkinabè comme acteurs de l'avènement et de la gestion de la Transition de 2014

Loin d'être un épiphénomène, l'insurrection populaire qui a mis fin à ce régime du Président Blaise Compaoré, est l'aboutissement de l'activisme politique des intellectuels burkinabè qui se déploie dans la déconstruction des idées du régime déchu (1.1.). L'avènement de cet événement ouvre l'ère d'une transition qui va durer pendant onze mois durant laquelle certains intellectuels burkinabè se posent en acteurs essentiels

de la gestion du pouvoir d'État tandis que d'autres l'animent par leurs prises de position critique du processus (1.2).

1.1. La contribution des intellectuels à l'avènement de la Transition

Le régime du Président Blaise Compaoré a régné sur le Burkina Faso du 15 octobre 1987 au 31 octobre 2014, c'est-à-dire pendant vingt-et-sept ans. Le système politique qu'il instaure est décrit comme « démocratique à double façade » (Hagberg, 2010, p. 295), c'est-à-dire un mode de gouvernance dans lequel des éléments apparents d'une démocratie (élections, débats publics) coexistent avec ceux d'un autoritarisme (manipulations, tendance à un pouvoir à vie). Ce système est aussi décrit comme « une démocratie surveillée, contrôlée, impulsée d'en haut depuis le coup d'État du 15 octobre 1987 construit sur des institutions de façade » (Loada, 2009a, p. 9). Il a permis au Président Blaise Compaoré de se maintenir au pouvoir au moyen de plusieurs modifications de la Constitution (Saidou, 2018, p. 36) et une gouvernance « patrimoniale du pouvoir d'État » (Nama, 2007, p. 5 ; Barry, 2009, p. 7).

Les luttes des intellectuels burkinabè qui ont abouti au renversement de ce régime débutent avec l'engagement de ces acteurs dans l'affaire Norbert Zongo. En effet, dès janvier 1999, à la suite de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo et trois de ses compagnons (le 13 décembre 1998), un groupe de cinq universitaires des départements de philosophie et des Lettres de Ouagadougou signent « le Mouvement des intellectuels du Manifeste pour la Liberté » (MML). Dans la continuité de leur publication, ils créent un journal trimestriel (Hakili, 2001) comme organe de diffusion de leurs prises de position publiques et organisent le 25 février 1999, une marche-procession dans les rues de la ville de Ouagadougou (Sangaré, 2013, p. 398).

À la faveur de cette marche-procession, ils adressent au Président du Faso une « Lettre ouverte » dans laquelle ils rappellent aux dirigeants du pays « le tribut payé par les intellectuels du pays du fait de l'ostracisme dont ils sont les

victimes et l'exigence de vérité sur le crime de Sapouy, le respect des principes fondamentaux de toute vie collective et qui sont : le droit à la vie, la liberté de penser, d'opinion et d'expression et la justice et l'équité pour tous les Burkinabè » (Hakili, 2001, p. 12).

Selon les intellectuels du MML, avec ce quadruple assassinats et bien d'autres manquements à sa fonction de Président du Faso, garant des libertés et de l'intégrité de tous les citoyens burkinabè, « Blaise Compaoré s'est rendu coupable d'indignité et de parjure » (Hakili, 2001, p. 13 ; MML, 2006, p. 9). Cette prise de position signifie que le Président Blaise Compaoré n'est plus légitime à gouverner le pays et il doit rendre compte des crimes de tout genre commis sous son règne. Le Collectif des organisations démocratiques de masses et de partis politiques (CODMPP)¹⁸ qui a dirigé la lutte contre le régime de Blaise Compaoré jusqu'à la chute de ce dernier est né de cet appel du MML.

Face à l'ampleur de la crise, certains intellectuels décident de le défendre le régime du Président Blaise Compaoré. En effet, le 09 octobre 2003, un regroupement d'universitaires de Ouagadougou des départements des Lettres, de la Communication et celui d'Histoire crée le « Partenariat des Intellectuels Burkinabé pour le Développement (PIBD) ». L'acte fondateur du PIBD indique que ses membres « se sentent interpellés en tant qu'intellectuels et patriotes par le contexte dans lequel sont intervenus les événements du 15 octobre 1987 et ceux en cours pour tirer les enseignements afin d'éclairer les citoyens » (Sanou, 2003, p. 4).

¹⁸ L'Association des ingénieurs et techniciens en génie civil (AITB), l'Association des journalistes du Burkina (AIB), l'Ordre des Architectes du Burkina (OAB), l'Union des jeunes Avocats (UJAB), l'Unité d'action syndicale (UAS) qui regroupe l'ensemble des Centrales syndicales et des syndicats autonomes du pays et le Mouvement burkinabè des Droits de l'homme et des peuples (MBDHP), sont les premières organisations, qui dès le 16 janvier 1999, ont répondu à l'appel du MML et qui ont participé à la marche-procession du 25 février 1999. C'est à ce regroupement que d'autres organisations de la société civile et les partis politiques réunis au sein du Chef de file de l'Opposition politique (CFOP), vont se joindre pour créer la CODMPP en décembre 1999.

Selon les intellectuels du PIBD, qui ont rejoint la Fédération Associative pour la Paix et le Progrès avec Blaise Compaoré (FEDAP-BC), l'avènement du Front Populaire avec la prise du pouvoir par Blaise Compaoré le 15 octobre 1987, en dépit des interprétations qui peuvent en être faites, a permis « l'émergence d'une nouvelle mentalité politique pour ne pas dire d'un nouveau paradigme politique réellement fondé sur le principe de la souveraineté populaire et sur le respect des règles du jeu institutionnel » (PIBD, 2006, p. x).

Autrement dit, selon les membres du PIBD, dont les propos ont été rapportés par les médias nationaux, le projet de révision de la Constitution initié par le pouvoir en place est légal et légitime. Il est légal parce que « tout est révisable dans une Constitution » (Sawadogo, 2007, p. 8 ; Nama, 2007, p. 3 ; Zoungrana, 2007, p. 7). Il est légitime eu égard aux actions de de Blaise Compaoré qui ont permis la stabilité tant à l'intérieur de son pays que dans la sous-région Ouest africaine.

Selon les intellectuels du PIBD, « l'instauration de la démocratie au Burkina Faso en 1991 est à mettre à l'actif du Président Blaise Compaoré car, dans certains pays, le simple fait de vouloir être candidat, constituait une voie idéale pour la privation de liberté, l'exil, voire la mort » (PIBD, 2006, p. xi). De même, les actions de médiation réussie de Blaise Compaoré dans les crises sociopolitiques de certains États de la sous-région¹⁹ lui confèrent un surcroît de légitimité qui justifie qu'il se maintienne au pouvoir.

Pour toutes ces raisons, le PIBD s'invite au débat public pour que « se poursuive les efforts afin d'assurer la stabilité et la paix sociale nécessaires à un développement économique du Burkina Faso ainsi que la volonté de tous les acteurs de la scène

¹⁹ Il s'agit de la crise ivoirienne débutée le 19 septembre 2002 qui a entraîné la partition du pays en deux avec au Nord, la rébellion dirigée par Guillaume Soro et le gouvernement de Laurent Koutou Gbagbo élu 26 octobre 2000 et qui dirige la partie Sud du pays. Le Président Blaise Compaoré a obtenu des différents groupes un accord politique le 04 mars 2007 appelé « L'Accord politique de Ouagadougou » (APO) pour le règlement de cette crise. Il a aussi joué le facilitateur dans la crise post-désignation, en 2005 de Faure Gnassingbé Eyadema comme Président de la République par intérim au Togo ; les différents acteurs politiques ayant contesté la légitimité constitutionnelle de cette désignation.

politique nationale à s'engager dans la conquête ou la conservation du pouvoir par des moyens légaux et civilisés » (PIBD, 2006, p. x-xi).

La prise de position du PIBD en faveur du projet révision de la Constitution du Burkina Faso a suscité les réactions d'autres intellectuels qui démontrent que les arguments du PIBD sont inexacts c'est-à-dire qu'ils ne sont ni fondés sur des faits avérés ni fondés en raison. En effet, pour ce philosophe et journaliste Nama Bitiou Germain, les arguments du PIBD reposent sur une falsification des faits et de l'histoire du pays. Ainsi écrit-il :

Les thuriféraires du régime Compaoré ont une drôle de façon de falsifier l'histoire pour plaire à un homme : Blaise Compaoré, en ce sens que nombreux sont ceux qui ont pris la parole pour témoigner du seul Blaise Compaoré présenté comme l'*alpha* et l'*oméga* de la Révolution du 04 août 1983 ainsi que de l'ouverture démocratique.

Aussi, Traoré (2007, pp. 2-3) réagit en ces termes :

C'est un mensonge grossier d'affirmer que le 15 octobre est le début d'une "renaissance démocratique"... Ils savent bien qu'un des reproches faits à Thomas Sankara par le Front populaire était que le Président du CNR voulait restaurer une démocratie libérale bourgeoise : celle-là même que nous tentons d'appliquer aujourd'hui. Si on doit parler de "renaissance démocratique", il faut historiquement et objectivement la dater de 1991. Je rappelle qu'en 1989, Blaise Compaoré avait dit dans Jeune Afrique que Moussa Traoré (le Président du Mali en proie à des difficultés) se créait inutilement des problèmes en voulant "r« sister au coura »t de la démocratie", un courant trop fort ! C'est justement parce que ce courant était irrésistible que Blaise Compaoré l'a suivi comme d'autres dirigeants africains.

L'implication du Président Blaise Compaoré dans la gestion des crises sociopolitiques de la sous-région n'est pas une raison suffisante pour son maintien au pouvoir *Ad Vitam Aeternam* car,

La meilleure façon de garantir la paix dans un État et dans la sous-région est de renforcer la démocratie parce qu'elle est le seul mode pacifique de règlement des conflits. Il y a la guerre parce que l'on n'a pas réussi à résoudre les divergences, les querelles, les conflits au moyen des institutions (Loada, 2008, p. 7).

Pour le constitutionnaliste burkinabè, qui ne comprends pas « pourquoi Blaise Compaoré et ses partisans tiennent tant à rester au pouvoir ? » (Loada, 2011, p. 6), il est évident que l'argument du PIBD est contraire au bon sens, à la logique, dans la mesure où, « on ne peut pas réformer notre Constitution en disant que tout est révisable, sauf ce qu'il n'est pas interdit de réviser » (Loada, 2011, p. 4).

Analysant depuis 2003 cette question, Augustin Loada (2003, p. 140) appréhende la non-limitation de ces mandats, surtout dans les régimes présidentiels et présidentielistes, comme « une confiscation des pouvoirs ». Pour un régime comme celui de Blaise Compaoré dont la nature exacte est « structurellement autoritaire » (Loada, 1999, p. 142), « la clause limitative du nombre de mandats présidentiels constitue un enjeu majeur pour tous ceux qui font de l'alternance démocratique, l'essence même de la démocratie » (Loada, 2003, p. 140).

Historiquement, la deuxième et la troisième Républiques de ce pays ont limité les mandats présidentiels. Pourquoi ce régime de la quatrième République doit-il déroger à la coutume s'interroge le constitutionnaliste burkinabè (Loada, 2003, p. 142).

On aurait tort de sous-estimer l'impact public des prises de position des intellectuels burkinabè contre le projet de révision de la Constitution. Pour preuve, les travaux d'Augustin Loada sur la limitation du nombre de mandats présidentiels et sur le rôle de la société civile dans la construction démocratique ont constitué les documents de base du premier (et unique jusqu'à) forum national sur l'alternance politique au Burkina Faso tenus les 1^{er}, 2 et 3 mai 2009 sous la présidence de l'universitaire-économiste Zéphirin Diabré.

Selon les deux cents trente-quatre personnalités de différentes sensibilités sociopolitiques ayant participé à ce forum et dont les propos ont été rapportés par les médias (Robespierre, 2009 ; Jolivet, 2009), « l’alternance politique est un thème d’intérêt stratégique et capital pour l’avenir politique du Burkina Faso ».

Pour Abdoulaye Ouédraogo, président du Comité d’organisation de ce forum,

Il est clair que quelque chose s’est passée dans la tête des Burkinabè grâce à ce forum. Notre peuple avait un peu oublié que dans la démocratie, on n’est pas obligé de voter toujours pour les mêmes personnes. Désormais, il a refait connaissance avec l’alternance et il la souhaite ardemment (propos rapportés par Jolivet, 2009)²⁰.

Selon cet acteur, « ce forum est une formation qui a permis l’élévation de leur niveau de conscience politique et leur préparation psychologique à un engagement ultérieur pour que l’alternance ne soit pas un sujet tabou au Burkina Faso » (propos rapportés par Jolivet, 2009)²¹.

Après avoir animé les débats du forum national sur l’alternance politique au Burkina Faso en mai 2009, les juristes universitaires Luc Marius Ibriga et Augustin Loada et le diplomate Ismaël Diallo, rassemblent autour du Centre pour le Gouvernance démocratique (CGD), vingt-quatre autres Organisations de la société civile (OSC) actives sur les questions de gouvernance²² pour créer le Front de la Résistance citoyenne (FRC).

Cette faitière entend intensifier la lutte des intellectuels modernisateurs contre le projet de révision de l’article 37 de la Constitution initié par le gouvernement (Sampana, 2015, p. 35) et pour la consolidation de la démocratie au Burkina Faso en « joignant l’action protestataire à la réflexion » (Ouédraogo, 2021, p. 347). Dans ce sens et s’appuyant sur l’article 163 alinéa

²⁰ <https://lefaso.net/spip.php?article31783>

²¹ <https://lefaso.net/spip.php?article31783>

²² On retrouve au sein du FRC des OSC très populaires comme le Balai citoyen, le Collectif Anti Référendum, le M21, etc.

3 de la Constitution du pays qui dispose que, « l'initiative de la révision de la Constitution appartient au peuple lorsqu'une fraction d'au moins trente mille personnes ayant le droit de vote, introduit devant l'Assemblée nationale une pétition constituant une proposition rédigée et signée », le FRC engage une initiative pétitionnaire pour une révision de la Constitution aux fins d'élever l'article 37 querellé au rang de disposition constitutionnelle insusceptible de révision conformément à l'article 167 de ladite Constitution. Par cette initiative, les intellectuels du FRC montrent que « la révision de la Constitution ne doit pas être l'affaire du seul Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP) » (Loada, 2008, p. 6), c'est-à-dire le parti au pouvoir.

Au-delà de la dénonciation du caractère « dolosif de la démarche du pouvoir » (Loada, 2009b, p. 2), cette action du RFC participe d'une stratégie d'enlèvement voire, d'étouffement de la question. Elle vise à empêcher une révision-modification de l'article 37 pour en supprimer la clause limitative. Dans ce cas, le Président Blaise Compaoré ne pourrait pas être candidat à l'élection présidentielle.

Dans ce combat d'idées, les intellectuels de l'Association burkinabè de Science politique (ABSP) apportent un argument de poids à la position du FRC en démontrant dans leur tribune publiée dans les quotidiens de la place que, « le projet de révision de l'article 37 de la Constitution du 02 juin 1991 est juridiquement inconstitutionnel et politiquement incorrect » (Sangaré, 2014, p. 2).

D'autres intellectuels ont aussi contribué à affaiblir le régime en place. En mars 2014, cent quatre-vingt et quatre intellectuels (universitaires et experts dans des domaines divers) signent leur adhésion au Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP), un parti politique créé en janvier de la même année par les anciens collaborateurs de Blaise Compaoré entrés en dissidence avec ce dernier à cause du projet de révision de l'article 37. Cette adhésion consécutive à leur désaffection des partis de la majorité du Président Blaise Compaoré constitue un désaveu de son régime sur la question lancinante de la révision de la Constitution.

Au-delà des différences de nature perceptibles dans les actions de ces différents intellectuels et des groupements qu'ils animent, s'exprime leur adhésion individuelle et collective à un discours politique et à la défense d'une cause. Ces manifestations produisent des discours politiques. Dans la forme, elles sont des protestations par la démonstration dans lesquelles le discours citoyen s'exalte en cris d'indignation. Ces manifestations visent surtout à se faire entendre, à faire voir, le non-dit habituel des citoyens et des dirigeants (Sangaré, 2013, p. 399).

Dominique Memmi (1985, p. 340), dans un contexte différent, a certainement raison de dire que « le postulat démocratique d'un homme une voix, trouve dans la manifestation publique une traduction physique car elle est une étape importante et privilégiée de la participation politique. Elle mine un dialogue avec les titulaires du pouvoir qui prend Sa revanche d'une familiarité symbolique ».

Dans le fonds, la manifestation publique comme la signature d'une pétition, est une action porteuse de sens parce qu'elle implique des causalités étroitement imbriquées de l'individu et de la société. En ce sens, elle procède d'une « alchimie complexe aux confins de l'acte de foi personnel et de la volonté d'insertion sociale » (Sirinelli, 1990, p. 322). La stratégie commune à ces acteurs a consisté à des manifestations publiques protestataires accompagnées d'actions fortement médiatisées. Ces groupes ont fonctionné sur le mode « affiliation-désaffiliation » (Ion, 2005, p. 6 ; Ion, 2001, p. 28 et sq), c'est-à-dire que, chaque structure, tout en défendant les mêmes idées que le groupe, garde son autonomie d'action.

Par leurs différentes prises de position contre le régime de Blaise Compaoré, ces intellectuels ont contribué à déconstruire les discours sur le projet de révision de la Constitution du 02 juin 1991, notamment la suppression de la clause limitative du mandat présidentiel. L'activisme de ces intellectuels a permis de gagner « la lutte du discours légitime » (Bourdieu ; 1996, p. 18) ou, pour paraphraser Paul N'da, « le monopole de l'influence légitime par un travail d'inculcation idéologique » (N'da, 1999, p. 207). Par ces actions, ils ont contribué à

renforcer la mobilisation citoyenne autour de la lutte contre le projet querellé, à diminuer la popularité du régime de Blaise Compaoré, à sa chute et l'avènement de la Transition.

1.2. La participation des intellectuels à la Transition de 2014

Il n'est pas exagéré de dire que la transition politique de 2014 au Burkina Faso porte l'empreinte indélébile des intellectuels tant par leur présence dans différentes sphères décisionnelles de ce régime que par l'animation de cette période à travers leurs différentes prises de position et les actions menées. À titre illustratif, la Charte fondatrice de ce processus complétant la Constitution du 02 juin 1991, avant d'être adoptée par les autres acteurs de la Transition que sont les partis politiques, l'Armée et les organisations de la société civile, procède d'une initiative de l'universitaire constitutionnaliste Sény Mahamoudou Ouédraogo (aidé par Antoine Kaboré, Secrétaire général du syndicat autonome des Magistrats du Burkina et l'auteur de la présente réflexion).

Cette Charte vise à combler le vide juridique et institutionnel créé par la démission surprise du Président Blaise Compaoré et la vacance du pouvoir consécutive à cette démission (Ouédraogo et Ouédraogo, 2015, p. 4). Elle est un accord politique entre les différents acteurs, certes aux intérêts politiques divergents mais, tous insurgés et ayant, par conséquent, la même légitimité à gouverner le pays. Elle se justifie par le fait que nul (individu ou groupe d'individus organisé ou pas) ne peut se prévaloir de l'exclusivité de la paternité de l'insurrection d'octobre 2014, encore moins, de la vacance du pouvoir politique qui en a résulté.

C'est fort de cette légitimité que certains intellectuels modernisateurs membres du FRC se sont retrouvés au sein des organes de la transition. Les universitaires juristes Ibriga Luc Marius Frédéric Nikiéma (et secrétaire général du CGD) et le politiste Augustin Loada sont devenus respectivement, Contrôleur général de l'Autorité supérieure de contrôle de l'État et la Lutte contre la corruption (ASCE-LC), Ministre de l'information et des relations avec le Parlement et Porte-parole

du gouvernement et Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale.

D'autres intellectuels font également leur entrée au gouvernement : les juristes et universitaires Filiga Michel Sawadogo et Salifou Dembélé, sont nommés respectivement, Ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique et Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi. L'économiste exerçant une profession libérale, Nébila Amadou Yaro, devenu Ministre du Développement de l'Économie numérique et des Postes ; Les intellectuels modernisateurs de l'ABSP sont nommés aux hautes fonctions de l'administration publique comme le Constitutionnaliste, Sény Mahamoudou Ouédraogo qui est devenu Directeur général de l'École nationale d'Administration et de la Magistrature (ENAM), l'Universitaire politiste Kassem Salam Sourweima et l'auteur du présent article sont nommés Conseillers techniques du Ministre de la fonction publique, du Travail et de la Protection sociale.

Les choix de ces portefeuilles ministériels, loin d'être anodins, symbolisent les fonctions ministérielles à même d'impulser l'action de modernisation politique de l'État et du pays à laquelle ces intellectuels sont fortement attachés et pour laquelle ils sont engagés dans l'action politique. Il ne faut pas voir dans ces nominations des gratifications faites aux intellectuels. Elles traduisent l'expression d'un besoin de légitimité de la part du pouvoir d'État que la présence des intellectuels garantit. Ce besoin d'hommes de connaissances, de ceux qui détiennent la science, est inhérent au pouvoir d'État car « tout politique aime disposer de ses propres métaphysiciens » (Debray, 2000, p. 53), c'est-à-dire de ses propres théoriciens afin de maîtriser ses propres références, sa propre pratique et pour incarner l'autorité symbolique qui accompagne le plus souvent l'autorité coercitive (Althusser, 1976, p. 23. En s'appuyant sur les hommes qui détiennent la

²³ Pour Louis Althusser, l'autorité coercitive renvoie à « L'Appareil Répressif d'État » (A.R.E.), qui est constitué de la Police, de l'Armée, de la Bureaucratie et qui a pour fonction, d'assurer la fonction de domination. À côté de « L'A.R.E. », il y a « L'Appareil Idéologique d'État » (A.I.E.), constitué de l'Institution Scolaire,

connaissance pour gérer et diriger, le pouvoir peut « procéder lui-même à la reproduction et à l'allocation des valeurs instituanes » (Debray, 2000, p. 53).

On a pu ainsi parler des « intellectuels de la Transition » ou « intellectuels transitoires » en raison de la forte présence de ces derniers dans les sphères de décisions publiques. Cette montée en puissance des intellectuels au gouvernement n'est pas sans rappeler l'Affaire Dreyfus qui prépara l'avènement de « la République des professeurs » (Thibaudet, 1987, p. 106) ou, « la république des universitaires » (Charles, 1990, p. 45) pour caractériser le pouvoir des « hommes qui joignent à la magistrature intellectuelle le pouvoir d'État » (Debray, 1986, p. 87). Ces intellectuels correspondent plus au modèle de « intellectuel au pouvoir » ou « intellectuel de gouvernement » (Rieffel, 1993 ; Noiriél, 2005).

Les intellectuels modernisateurs participent aussi à l'organe législatif de la Transition appelé Conseil national de Transition (CNT). Outre les deux universitaires et chercheurs des Centres de Recherche du pays, une dizaine d'experts provenant des sociétés savantes ainsi que des cabinets de prestations intellectuelles y siègent. À en croire le Président du CNT (entretien du 17 mai 2015), « le parlement burkinabè sous la transition, a eu constamment recours aux juristes, aux sociologues et autres savants du pays pour formuler, expliquer les fondements principaux des initiatives législatives soumises à adoption ».

L'explication d'une telle démarche réside dans le fait que bon nombre de parlementaires du CNT, mêmes ceux venant des partis politiques affiliés à l'ex-Chef de file de l'opposition politique (CFOP), étaient à leur première expérience politique de ce type. Il fallait leur apporter l'assistance savante adéquate. L'inflation législative (Saidou, 2020, p. 126) qui caractérise l'activité du CNT est à inscrire à l'actif des élites culturelles qui ont apporté les éclairages indispensables à la compréhension des termes et des enjeux de l'action législative. Certes, on ne

des Médias, de l'Église et qui tend à devenir l'Instance Stratégique et de reproduction de l'idéologie bourgeoise dominante. Le fonctionnement intérieur du pouvoir d'État repose sur ces deux Appareils d'État.

peut pas réduire la production législative à la seule initiative des intellectuels membres du CNT. Mais on ne peut pas occulter la part d'encadrement technique, (juridique et politique) qui a permis de consolider ces textes et de fonder l'action législative sur une base moderne.

Même s'ils se sont abstenus de participer à la gestion du pouvoir d'État sous la Transition de 2014, les intellectuels marxistes du MML n'en ont pas moins participé à l'animation de celle-ci par leurs prises de position publique sur la situation nationale. En effet, ils ont organisé un colloque le 31 janvier 2015 à l'Université de Ouagadougou sur le thème, « L'insurrection des 30-31 octobre 2014 : insurrection ou révolution ? » pour davantage éclairer les acteurs politiques sur la nature d'une insurrection et les modalités de sa réussite. Les communications des universitaires des sciences humaines et sociales Alain Sanou, Stéphane Dabiré, Henri Prosper Ki, des philosophes universitaires Savadogo Mahamadé, Moussa Diallo et Alexis Compaoré et celle de l'universitaire Juriste Yonaba Salif, se comprennent dans ce sens. Elles établissent une différence fondamentale entre une insurrection et une véritable révolution ; la première étant « un prélude à la seconde » (Diallo, 2015, p. 2).

Pour l'universitaire juriste, Salif Yonaba (2015), l'insurrection d'octobre est une « révolte » qui est la conséquence de la mauvaise gestion du pouvoir d'État par des dirigeants très peu soucieux de l'intérêt général, préoccupés qu'ils sont à se partager les avantages que procure le pouvoir d'État. L'insurrection d'octobre 2014 est venue « apporter un démenti sanglant au leurre démocratique sur lequel, le Burkina Faso, voire l'Afrique a été construite depuis des décennies » (Yonaba, 2015, p. 12). Mais elle n'a pas atteint « le point culminant de l'action collective de transformation de la société burkinabè qui ne peut advenir qu'avec une véritable révolution » (Savadogo, 2013, p. 194). Il s'ensuit que les militants marxistes ne sauraient se contenter d'une insurrection fut-elle populaire et surtout lorsqu'elle est l'œuvre de la petite bourgeoisie.

En conclusion des travaux de ce colloque, les intellectuels marxistes mettent l'accent sur la nécessité de poursuivre l'œuvre d'éveil de la conscience des masses populaires notamment la paysannerie et la classe ouvrière aux fins de préparer une véritable révolution qui, en supprimant les antagonismes de classes sociales dont la société burkinabè est grosse, instaurera une véritable justice et une égalité sociales.

Mais ces intellectuels ne sont pas limités à une prise de position sur l'insurrection. Ils ont pris une part décisive dans la défense de la Transition. En collaboration avec le Collectif-Confédération générale du Travail du Burkina (C-CGTB) et le Mouvement burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP) avec lesquels ils forment une « constellation idéo-politique » (Ion, 2001, p. 23), c'est-à-dire une regroupements de structures défendant la même idéologie et qui luttent pour la même cause politique, ils ont été les premiers acteurs à s'opposer au coup d'État du 15 septembre 2015 perpétré par le Régiment de la Sécurité présidentielle (RSP) conduit par le Général Gilbert Diendiéré resté fidèle au Président Blaise Compaoré.

L'appel à la résistance et à la désobéissance civile qu'ils ont lancé a permis de faire échouer l'action du RSP. Loin d'être anodine, cette opposition des intellectuels du MML et de ses alliés à la tentative de coup d'État des partisans du régime déchu, montre que la Transition est transie d'enjeux pour les différents acteurs impliqués dans ce processus. Elle confirme la tranistologie comme un ensemble d'études se rapportant aux propriétés contextuelles et qui permettent de comprendre la légitimation ainsi que les phénomènes de mobilisation collective en tant qu'éléments qui participent de la consolidation démocratique. Dans cette perspective, l'analyse du changement met l'accent sur les outils d'analyse reposant sur les acteurs, leurs stratégies et leurs ressources. Elle permet d'expliquer les rapports (critique ou de collaboration) des intellectuels burkinabè au régime de la Transition de 2014 en interprétant les modalités de cette participation comme un ensemble dans lequel ils font leurs choix ainsi que les diverses issues possibles avec les gains correspondants.

2. L'implication des intellectuels dans la Transition de 2014 : sens et enjeux

Toute la dynamique de la Transition de 2014 réside dans ce jeu de politiques de la part des acteurs qui œuvrent à infléchir la conduite des affaires du pays vers les causes qu'ils défendent. Elle se traduit chez les intellectuels par des luttes pour le discours légitime (2.1). Mais la bataille des idées que mènent les intellectuels est opposée aux visées des autres acteurs qui œuvrent davantage de tirer des dividendes de leurs positions dans le processus. Ces acteurs cherchent à rester dans les sphères du pouvoir afin de garder leurs chances de conquérir le pouvoir d'État avec les élections annoncées à la fin de la Transition. La confrontation entre des intérêts divergents produit un jeu politique à somme nulle pour les intellectuels (2.2).

2.1. Les luttes entre les acteurs pour le discours légitime et pour les dividendes de la Transition

Pour les intellectuels marxistes, la Transition de 2014 ne peut nullement conduire à un changement d'orientation politique du pays car, elle est une œuvre révisionniste. Le choix des premiers responsables de l'Exécutif atteste de cette réalité. Pour le mouvement révolutionnaire burkinabè, « le choix de Yacouba Isaac Zida qui symbolise l'irruption de l'Armée sur la scène politique, atteste qu'il s'agit d'un coup d'État » (Savadogo, 2015, p. 8).

Quant au choix de Michel Kafando comme Président de la Transition et Chef de l'État, il confirme la permanence du régime précédent au sommet de l'État et la mainmise de certains partisans de Blaise Compaoré sur le pouvoir. A la désignation de ce dernier, cet ancien révolutionnaire et compagnon de Thomas Sankara exprima son désappointement et l'ornière dans laquelle la Transition est embarquée. Ainsi qu'il le dit :

Voici la seconde mort de Thomas Sankara. Les insurgés n'ont pas trouvé mieux à faire que de désigner ce

réactionnaire qui a participé à l'arrestation de Thomas Sankara le 17 mai 1983 et de qui Thomas Sankara disait qu'il est "un diplomate en divagation" pour avoir fui le Mali où il était en mission officielle pour rejoindre la Côte d'Ivoire le 04 Aout 1983 quand Thomas Sankara a pris le pouvoir (entretien du 18 novembre 2014).

On pourrait penser que les critiques des intellectuels marxistes contre la Transition visent à discréditer le processus dans son entièreté. Au fond, ces intellectuels espèrent que les insurgés, notamment les acteurs qui ont signé la Charte de la Transition révisent leur copie par la désignation d'autres dirigeants n'ayant pas partie liée au régime de Blaise Compaoré. Si cela advenait, le pays aurait plus de chance de consolider sa démocratie. Pour preuves, ils admettent que quelque chose est advenu avec la Transition et ils entendent en tirer profit. Tel le sens des propos de ce philosophe de l'université Josph Ki-Zerbo selon lesquels, « il est vrai que l'insurrection qu'a connue le Burkina Faso n'a pas la même portée qu'une révolution. Mais elle fournit de précieux enseignements à toute force qui lutte pour la révolution aussi bien au Burkina que dans le monde » (Savadogo, 2015, p. 9).

Les intellectuels marxistes établissent qu'avec les événements d'octobre 2014, l'insurrection est désormais du domaine du possible et « cela rassure et donne de l'espoir à tous ceux qui luttent et, *a contrario*, angoisse les gouvernants. C'est cela qui a changé » (Nakanabo, 2015, p. 6). Ces acteurs entendent donc poursuivre leur œuvre de préparation d'une véritable révolution par l'approfondissement et le renforcement de l'orientation révolutionnaire du mouvement afin de « créer les bases d'une véritable révolution au profit du peuple, ce qui nécessite la participation du peuple » (Nakanobo, 2015, p. 7).

Leur mouvement de résistance citoyenne qui a permis de faire échec à la tentative de coup d'État du 15 septembre 2015 du RSP s'inscrit dans cette perspective. Pour les intellectuels révolutionnaires burkinabè, la tentative de coup d'État perpétré par le RSP est la preuve des velléités de retour au

pouvoir des partisans du Président Blaise Compaoré. Ils craignent un échec de la Transition qui, non seulement plongerait le pays dans une impasse, mais aussi et surtout, mettrait fin à tout espoir d'une véritable insurrection révolutionnaire. En effet, affirment-ils par la voix de leur porte-parole,

Une mauvaise gestion des contradictions entre fractions rivales de la bourgeoisie d'une part, et d'autre part, des contradictions qui opposent l'ensemble de la bourgeoisie au peuple burkinabè, peut favoriser le déclenchement d'une guerre civile réactionnaire avec possibilité d'occupation militaire de notre pays (Nakanabo, 2015, p. 7).

L'ambition de contribuer à un renouveau démocratique du pays a mobilisé les énergies et motivé l'engagement des intellectuels de l'Association burkinabè de science politique dans la Transition 2014. Le colloque international sur « Le renouveau du constitutionnalisme au Burkina Faso » que les universitaires juristes Séni Mahamoudou Ouédraogo, Djibrihina Ouédraogo, Ahmed Habib Djiga, les politistes Léon Sampana, Kassem Salam Sourweyma, Aboubacar Sawadogo et bien d'autres intellectuels du pays, organisent sous l'égide de l'Unité de Formation et de Recherches en Sciences Juridiques et politiques (UFR/SJP) et de l'ENAM de Ouagadougou, les 05 et 06 mars 2015 illustre cet engagement. Ce colloque auquel les universitaires Mathieu Fau-Nougaret, Alioune Barada Fall et pascal Jan de Bordeaux ont contribué, a permis de clarifier les termes et les enjeux d'une nouvelle Constitution pour le pays. Ce recours aux compétences internationales d'enseignants-chercheurs de droit public et sciences politiques s'est accompagnée d'une forte médiatisation du contenu des échanges aux fins de gagner la bataille de l'opinion publique nationale et mobiliser les autres acteurs politiques autour du projet engagé.

Le texte constitutionnel que ces intellectuels proposent aux autorités de la Transition vise à instaurer un nouvel ordre politique fondé sur un réel équilibre des pouvoirs et la consécration d'institutions fortes non assujetties aux

détenteurs des postes et/ou des fonctions. Il procède d'une ingénierie constitutionnelle qui consacre, entre autres normes constitutionnelles intangibles c'est-à-dire, insusceptibles de révision, l'obligation de consultation des citoyens sur des questions d'enjeu national, l'obligation de redevabilité des responsables politiques surtout celui de chef de l'État et l'alternance politique obligatoire. À titre illustratif, ces intellectuels proposent un mandat présidentiel unique de sept ans et la limitation du mandat de député à deux consécutifs. L'alternance politique est au cœur du projet des intellectuels modernisateurs. Elle est un critère fondamental d'une modernité politique et l'enjeu essentiel de la vie publique, Augustin Loada (2009a, p. 18) écrit :

De façon générale, il faut encourager l'implication de tous les citoyens dans la vie publique sous la forme de mouvements de résistance contre les réformes auxquelles ils n'adhèrent pas. Au-delà de cela, sur le plan politique, vous savez que j'ai toujours été favorable à un renouvellement total de la classe politique burkinabè à travers l'appel aux candidatures indépendantes. C'est juste quelques exemples pour vous dire qu'il y a du chemin à faire. Non seulement l'alternance est nécessaire mais aussi elle a été prévue par la constitution qui limite le nombre de mandats. Mon souhait est l'alternance radicale au Burkina, et à défaut, l'alternance minimale par la limitation des mandats.

Les représentants des partis politiques dans les différents organes de la Transition notamment ceux du MPP et de l'Union pour le Progrès et le Changement (UPC), ne cachent nullement leurs visées sur le processus en cours : maintenir en l'état la situation politique et les rapports de forces qui leur sont favorables afin de garder toutes leurs chances de remporter les élections programmées à la fin de la Transition. Le coordonnateur des Universitaires et experts associés du MPP précise l'objectif principal de son parti en ces termes : « œuvrer durant cette transition, comme nous l'a recommandé le 1^{er} Vice-président de notre parti (Salif Diallo), lors d'une réunion du bureau exécutif national, à "mettre un terme à ces 27 ans

dictature du kaki” France exclure définitivement les militaires du jeu politique et la ramener dans les casernes afin d’installer une véritable démocratie dans ce pays » (entretien du 21 juin 2015).

Pour atteindre cet objectif, les intellectuels du MPP n’ont pas hésité à opérer un « principe de différenciation minimale » (Roemer, 2006, p. 253) qui consiste pour des acteurs politiques, à proposer les idées de leurs adversaires afin de gagner la lutte politique. En l’occurrence, ils se sont approprié l’argument des intellectuels modernisateurs selon lequel la Transition est une opportunité pour instaurer une véritable démocratie dans le pays. Cette posture leur a permis de rallier à leurs actions les acteurs des organisations de la société civile. Elle leur a aussi permis de supplanter l’Armée, de réduire ses velléités de reprise du pouvoir à néant. Forts de cette position, ils ont aussi réussi à contrecarrer les réformes proposées par les intellectuels modernisateurs qui gênent leurs positions de favoris pour les élections à venir.

La théorie selon laquelle le militantisme associatif est une propédeutique au militantisme partisan trouve en ces acteurs sa pleine confirmation dans la mesure où leur neutralité est loin d’être avérée (Barthélemy, 2000). Ces groupements appelés « forces-vives de la nation » sont, dans les faits, des forces favorables à certains groupes organisés dont elles sont l’antichambre ou pour être plus précis, des « forces partisans ». L’action de ces groupements a non seulement permis aux partis politiques les plus influents de garder la main sur l’action gouvernementale mais elle aura aussi contribué à faire échouer les propositions des intellectuels modernisateurs.

2.2. La participation des intellectuels à la Transition : un jeu à somme nulle ?

Les théoriciens des jeux représentent les préférences des joueurs (les acteurs) par une fonction de gain ou une fonction d’utilité. Et, « un jeu est réputé être à somme nulle ou jeu strictement compétitif, lorsque les gains sont strictement opposés et leur somme entre les joueurs est égale à zéro »

(Rubinstein et Osborne, 1994, p. 21). Telle semble être la situation de la participation des intellectuels burkinabè à la Transition de 2014 aux côtés des autres acteurs.

En effet, bien avant l'avènement de l'insurrection d'octobre 2014, nombreux sont les analystes politiques du pays à soutenir que la Constitution du 02 Juin 1991 était le véritable problème du Burkina Faso en ce sens qu'à l'épreuve de la pratique, elle révèle des dysfonctionnements faits de « parties mortes plus nombreuses que les parties vivantes » selon formule de Francis Wodié (cité par Kaikai et alii., 2012, p. 69).

Cette Constitution consacre « un Chef de l'État trop puissant mais politiquement irresponsable » (Ibriga, 2009, p. 10). Clarifiant la réalité normative du régime de Blaise Compaoré et la gestion du pouvoir politique qui en découle, Augustin Loada (2009a, p. 9) écrit :

Plus le temps passe, plus la nature exacte du régime Compaoré est à nu : une autocratie électorale c'est-à-dire un régime hybride qui a réussi la performance de combiner à la fois les formes autoritaires et démocratiques dont l'objectif n'est nullement l'amélioration et la consolidation de la démocratie mais, la permanence au pouvoir.

On peut alors analyser l'insurrection d'octobre 2014, abstraction faite de la spontanéité de l'évènement et de la détermination des manifestants, comme « la conséquence de la politique mise en place de longue date par le gouvernement en place qui ne pouvait qu'exacerber le sentiment de frustration et d'exclusion que vivent tous les citoyens éloignés du cercle du pouvoir » (Yonaba, 2015, p. 14). Elle est indubitablement l'expression de la volonté du peuple burkinabè de rompre avec la norme et la pratique de la 4^e République, de faire table rase du régime de Blaise Compaoré. C'est bien cette idée que les insurgés ont exprimée aux premières heures de leur prise du pouvoir (Yonaba, 2015, p. 12).

En effet, la Transition de 2014 a été lancée par le Président Michel Kafando dans son discours d'investiture le 21 novembre 2014 sous le slogan « plus rien ne sera jamais comme avant » (Saidou, 2018, p. 37). Ce slogan qui est l'expression d'un

« engagement politique fondamental », entendons par-là, « une prise de position pour un changement radical aussi bien pour l'individu que pour la collectivité » (Sawadogo, 2001, p. 248), a fédéré les énergies des acteurs politiques du pays et surtout celles des intellectuels modernisateurs autour du processus. Le passage à une 5^e République s'imposait donc, ne serait-ce que pour le symbole, c'est-à-dire pour indiquer une démarcation d'avec l'ordre ancien « devenu impopulaire et décrié » (Savado, 2015, p. 8).

Mais, telle n'était la motivation des tenants du pouvoir, notamment le Président de la Transition Michel Kafando. En effet, ce n'est que le 16 mars 2015 soit plus de trois mois après sa prise de fonction (le Président Michel Kafando a été investi le 17 novembre 2014) que, pour la toute première fois, il évoque publiquement les objectifs de la transition. C'est à Samandeni (localité située à 390 Kms de la capitale Ouagadougou), en marge d'un Conseil des Ministres externalisé, que le chef de la Transition mentionne les quatre axes prioritaires autour desquels la gestion du pouvoir d'État doit être conduite, l'action publique construite et qui sont : - l'assainissement des finances publiques ; -l'instauration de la justice sociale ; -l'organisation de la réconciliation nationale et l'organisation des élections libres et transparentes.

Certains analystes et observateurs de la vie politique du Burkina Faso ont vu dans le choix de ce lieu, un clin d'œil au MPP si ce n'est le signe de son emprise sur le pouvoir de la Transition. Ce lieu en effet, abrite le projet de construction du plus grand barrage du pays dont l'artisan principal est Salif Diallo, l'ancien bras droit de Blaise Compaoré et premier vice-président du MPP, annoncé, par ailleurs comme le vainqueur des élections (présidentielles et législatives) post-Transition c'est-à-dire le 22 Novembre 2015.

Officiellement, la seule mission nouvelle assignée à la Transition par le Chef de l'État, le Président Michel Kafando dans son programme politique, est l'organisation d'élections libres et transparentes (les autres missions ayant déjà connu un début de mise en œuvre sous le régime de Blaise Compaoré depuis 1999 avec institution du Collège des Sages et du

Ministère de la Réconciliation nationale pour la réconciliation). Cela signifie que les élections constituent le véritable problème du Burkina Faso. Or, de toute évidence, il n'y a pas un déficit, un manque, dans la tenue des élections dans ce pays. Réduire la mission de la Transition à cette unique action, n'est-ce pas la preuve la Transition échappe aux intellectuels, notamment ceux de la frange modernisatrice ?

Quant à la Réconciliation nationale, l'élaboration de son mécanisme et des modalités de sa mise en œuvre ont été confiées à la Commission de la Réconciliation Nationale et des Réformes (CRNR) instituée (article 17 de la Charte de la Transition) avec pour mission d'« établir les fondements d'une société véritablement démocratique, juste, libre et inclusive au Burkina Faso » (CRNR, 2015, p. 8). Composée dans sa quasi-totalité des trente membres, d'intellectuels désignés par le Président du Faso, le Premier ministre et le Président du CNT, elle a proposé un mécanisme pour conduire à une réconciliation nationale ainsi que des réformes sur les différents aspects de la vie publique nationale²⁴.

Mais, lorsque la CRNR proposa au parlement (CNT) un avant-projet de Constitution pour une 5^e République, il lui fut opposé un refus catégorique de la part des représentants partis politiques et des OSC au sein de cet organe qui estimaient que la mission de la Transition ne comporte pas cette activité. Il faut, disent ces parlementaires, laisser le soin au régime-post élections d'engager une telle action. Le CNT, faute de consensus entre les acteurs, se limita à « une révision constitutionnelle à minima » (Saidou, 2018, p. 37). La crainte des intellectuels membres de la CRNR selon laquelle, « il ne

²⁴Pour la CRNR, la réconciliation nationale consiste en une véritable catharsis nationale à partir de la vérité et de la justice permettant ainsi une réconciliation nationale. Mais ce triptyque : vérité, justice et réconciliation doit être soutenue par des réformes dans les secteurs suivants de la vie publique du pays : réforme constitutionnelle, politique et institutionnelle ; réforme électorale ; réforme des finances publiques de la gouvernance économique, sociale, environnementale et foncière ; réforme des médias et de l'information. Ces réformes visent à donner à la réconciliation nationale un contenu substantiel et à impulser le renouveau démocratique et un progrès social du pays.

faut pas laisser la réforme constitutionnelle au bon vouloir des nouvelles autorités qui seront issues des élections du 11 novembre 2015 » (CRNR, 2015, p. 84), était donc fondée en raison. De même, à en croire un des représentants des Forces armées au CNT (entretien 18 juin 2015), lorsque le Gouvernement de la Transition engagea son initiative législative portant « Promotion de la méritocratie dans l'administration publique » dont certaines dispositions excluent toute activité partisane au sein de l'Administration publique, les représentants des partis politiques et de ceux des OSC au sein du (CNT) se sont littéralement dressés contre cette action et ont empêché le vote de cette loi.

À la question de savoir pourquoi, ces acteurs se sont opposés à une initiative législative qui vise à moderniser l'Administration publique, qui ne vise que l'intérêt général, la réponse de ce membre du CNT représentant d'un parti politique qui, pourtant est à son troisième mandat législatif, se veut d'abord imagée : « Vous savez, les intellectuels de ce pays veulent nous faire porter de force une camisole dans laquelle nous, partis politiques, serons en étroit si nous accédons au pouvoir ». Elle est ensuite plus directe : « Cette loi qu'ils veulent que nous votons, comme l'a dit mon collègue des OSC, vise à "dépolitiser notre Administration". Or, cela n'est pas possible. L'Administration est, par définition, politique. Tout pouvoir doit être à mesure de récompenser ses militants » (entretien du 26 juillet 2015).

La réalité du pouvoir politique est donc différente de ce qu'en pensent les intellectuels modernisateurs. Leurs théories ou idées ne sont pas toujours en adéquation avec les faits, les actions des acteurs traditionnels de la politique. C'est certainement le constat de cette réalité qui fait dire à cet intellectuel et leader du FRC qui, tirant les leçons de sa fonction ministérielle sous cette Transition, assène lors d'une de ces nombreuses interventions publiques, cette vérité sous la forme d'un aveu d'impuissance : « Lorsqu'on est hors du gouvernement, on pense que tout est faisable. Mais lorsqu'on y accède, on réalise qu'il y a ce que l'on veut faire et ce que l'on peut faire. Et dans ce que l'on peut faire, il y a ce que l'on peut

faire et ce qu'on ne peut pas faire aussi » (entretien du 15 juillet 2015).

Au crédit des intellectuels marxistes, il faut reconnaître que la transition de 2014 n'a pas accouché de réformes profondes à même d'impulser une modernisation de l'État burkinabè. La Transition de 2014 demeure une œuvre révisionniste qui, en tant que telle, est impuissante à impulser une quelconque transformation de l'ordre social et politique car, « elle finit toujours par se voir confisquée par les représentants de l'ordre établi » (Savadogo, 2015, p. 9). Avec elle, le Burkina Faso est demeuré le même pays aux inégalités économiques et sociales très marquées (Savadogo, 2015, p. 8) comme l'atteste l'iniquité dans les traitements des rémunérations des agents publics (Sangaré, 2022, pp. 216-217). On pourrait penser qu'il s'agit là d'une prise de position idéologique, doctrinale ou de principe visant à discréditer l'action publique menée ou en cours. Mais, il suffit, pour se convaincre du contraire, de se rappeler l'analyse faite par ces constitutionnalistes burkinabè. Prenant appui sur l'exemple historique de la Révolution française de 1870, Sèni Mahamoudou Ouédraogo et Djibrihina Ouédraogo (2015, p. 17) démontrent que « la Charte de la Transition de 2014 ne vise guère la construction d'un nouvel ordre constitutionnel ».

De ce fait, l'insurrection populaire qu'elle entend encadrer, à l'instar de la Révolution de 1870, « peuvent être rangées dans la catégorie des subversions constitutionnelles qui, outre un changement brutal du personnel dirigeant, ne visent que des modifications concernant l'organisation des pouvoirs publics sans prétendre toucher aux principes dominants des droits et libertés » (Ouédraogo et Ouédraogo, 2015, p. 17). D'où l'étonnement des deux intellectuels burkinabè de voir les principaux acteurs de la Transition de 2014 continuer à se coltiner une « Constitution qui a du mal à tenir son rôle » (Ouédraogo et Ouédraogo, 2015, p. 27). En somme, ni le texte fondamental du pays, ni la configuration des institutions encore moins les dispositions qui encadrent leur fonctionnement, n'ont connu de bouleversement. Autrement dit, avec la Transition de 2014, le *Statu Quo* politique est

maintenu et la situation d'équilibre de ce jeu qui en résulte est au désavantage des intellectuels.

Conclusion

Au détour de la présente réflexion, il s'est agi de savoir comment les intellectuels ont contribué à l'avènement de la Transition de 2014 au Burkina Faso, à sa gestion et ce qu'ils en ont tiré. À partir de ce que Christophe Charles (1994, p. 181 et sq.) appelle « les logiques de la participation politique des intellectuels », il a été établi que, loin d'être « une caste à la dérive » (Schiffer, 1995), les intellectuels burkinabè ont été actifs avant et durant la période de la Transition. L'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et la Transition qui en est issue sont parties des luttes des intellectuels burkinabè pour un nouvel ordre politique fondé sur la rationalité dans la gestion des affaires publiques.

La participation politique des intellectuels se traduit par leurs productions à travers lesquelles ils (ré) formulent les termes et les enjeux de la vie collective et dans lesquels le groupe social auquel ces productions sont destinées, se reconnaît. La stratégie commune aux différents acteurs qui ont contesté le projet de révision de la Constitution burkinabè a consisté, par-delà un noyau initial d'individus partageant une même conception du bien commun, à « amener l'ensemble des citoyens ou au moins la majorité d'entre eux, à adhérer à une vision de l'intérêt général, à se l'approprier » (Savadogo, 2007, pp. 84-85).

Les manifestations publiques protestataires qu'ils ont organisées avec forte médiatisation, s'inscrivent dans ce sens. L'activisme des intellectuels doit se comprendre, en dernière analyse, comme leur contribution à l'édification de leur de leur pays. C'est dire, qu'au-delà des contenus de leurs différentes prises de position publiques, les élites culturelles sont dans leur rôle social, dans leur fonction sociale.

Jean Claude Crespy et Christophe de Voodg (1991, p. 83), précisent avec insistance sur cette fonction sociale des intellectuels lorsqu'ils affirment que, « dans le contrat qui lie

l'intellectuel au politique, c'est aux hommes de connaissances que revient la tâche d'éclairer l'intérêt général, faute de quoi, la cité serait livrée, dans la meilleure hypothèse, à la plate gestion des technocrates ». La participation politique des intellectuels est donc une exigence qui trouve son fondement même de la démocratie. Elle est au cœur de la définition du politique (Cayrol, 1994, pp. 423).

Au rebours de la thèse généralement admise dans la littérature politiste selon laquelle, « l'univers dit en développement est hétérogène en ce sens qu'il est difficile de démêler au niveau de la profusion des formes politiques et sociales, ses traits généraux » (Dogan et Pelassy, 1982, pp. 148-149), la présente réflexion a montré que la Transition de 2014 est apparue aux intellectuels comme une opportunité d'infléchir la conduite des affaires publiques du pays vers leurs options respectives.

L'intermède transitionnel de 2014 a convaincu les intellectuels marxistes de la possibilité d'une véritable révolution. Ces acteurs entendent donc poursuivre leur œuvre de préparation d'un changement radical de l'ordre politique et social qui accoucherait d'une société égalitaire. Mais, l'on ne sait pas si un tel projet demeure d'actualité. Par contre, l'on sait que cette révolution n'a toujours pas eu lieu. En participant à la gestion du pouvoir d'État sous la Transition les intellectuels modernisateurs ambitionnaient refonder l'État burkinabè sur des bases démocratiques solides construites autour d'institutions fortes. Les différentes réformes qu'ils ont proposées participent de ce projet de consolider la démocratie burkinabè.

Toutefois, il subsiste une grande différence, un hiatus, entre ce que les intellectuels proposent et ce qui est mis en œuvre effectivement par les pouvoirs car les autres acteurs de la Transition n'entendent pas cela de la même oreille. Officiellement les politiques affirment que le temps imparti à la Transition ne permettait pas une mise en œuvre effective de ces réformes encore moins de déployer un mécanisme pour réconcilier les Burkinabè. Cet argument est, en réalité, « un déni d'agenda » c'est-à-dire, une action qui vise à empêcher

l'inscription d'un sujet sur l'agenda politique (Bachrach et Baratz (1962) cité par Saidou, 2020, p. 138).

Pour ces auteurs, le déni d'agenda atteste de l'existence de rapports asymétriques entre les acteurs politiques et d'objectifs divergents dans leurs actions. En onze mois, on aurait pu engager des réformes de sorte qu'il devienne difficile, voire impossible à quelque régime politique que ce soit, de les remettre en cause du fait de leur pertinence et de leur irréversibilité. L'on est fondé à le dire dans la mesure où tous les acteurs politiques du pays s'étaient engagés solennellement auprès de la CRNR, à mettre en œuvre les recommandations de cette institution afin de « garantir la non-répétition des crimes relevés dans l'histoire politique de ce pays » (CRNR, 2015, p. 23).

Les acteurs des partis politiques voient dans les réformes proposées par les intellectuels modernisateurs des velléités d'instauration d'un élitisme démocratique, d'une « démocratie des lettrés » (Diaw/ Cissé, 1992) au relent impopulaire même si elles ne sont pas antipopulaires et par laquelle, l'espace public ne serait plus lisible que par ceux qui ont une grande culture politique et un niveau de savoirs élevé. Leur opposition aux réformes proposées et la limitation de la Transition à la seule mission d'organisation des élections attestent que la participation des intellectuels se déploie sous le contrôle de la société politique constituée partis politiques qui détermine le jeu politique (Thiriot, 2002/2, pp. 278-279). Il n'est donc pas exagéré de soutenir que « les intellectuels sont tenus en respect » (Midiohouan, 1990, p. 222) sous la Transition au Burkina Faso.

La fin de la Transition est marquée par la victoire du MPP aux élections présidentielle et législative du 15 novembre 2015. On peut déduire que les intellectuels militants de ce parti ont été, pour un temps donné, les acteurs ayant tiré un gain de la Transition comme l'atteste leur importante présence dans les gouvernements respectifs du régime de Roch Marc Christian Kaboré. Peut-on dès lors, évoquer l'idée d'une « resectorisation du politique » ((Thiriot, 2002/2, pp. 277-278), c'est-à-dire le retour de la politique comme activité

exclusive de la société (les partis politiques) et dont la gestion n'aurait nullement été impactée par la Transition qui a pris fin ? Les événements post-élections 2015 semblent indiquer le contraire et commandent à la relativité des points de vue. En effet, l'impuissance du régime du MPP à résoudre rapidement les grands problèmes lancinants de l'État dont était grosse la Transition, plonge le pays dans « une crise sociale » (Coulibaly, 2018, p. 58) et un contexte politique à l'encéphalogramme plat malgré la réélection en novembre 2020 du président Roch Marc Christian Kaboré avec un score de 57,74% des trois millions neuf cents soixante-douze mille cinq cents quatre-vingt suffrages exprimés.

La crise sécuritaire qui se prolonge depuis 2016, a offert à l'Armée l'argument recherché depuis la chute du régime de Blaise Compaoré de reprendre le pouvoir d'État. Son irruption sur la scène politique avec l'avènement du Mouvement patriotique pour la restauration et le salut (MPSR) en Janvier 2020, entérine l'échec des luttes citoyenne pour une démocratie au Burkina Faso et surtout la mauvaise posture des intellectuels qui sont accusés d'être les principaux responsables de la désastreuse situation sécuritaire et économique du pays. Ce régime comme les Transitions militaires en Afrique de l'Ouest francophone (Mali août 2020 et juin 2021, Tchad avril 2021 et Guinée septembre 2020, Burkina Faso, 30 septembre 2022), se construisent en légitimant leur présence sur un rejet des hommes de sciences et un anti-intellectualisme inquiétants (Loada, 2023).

On peut donc, sans verser dans un pessimisme quelconque, partager la perplexité de certains intellectuels quant à « la remise sur les rails de la Démocratie avec les régimes de transition militaires en Afrique » (Ouédraogo et Ouédraogo 2021, p. 19). Cette situation que les intellectuels n'ont certainement pas choisie constitue « une rupture d'intelligibilité » (Bensa et Fassin, 2002, p. 5) dans les rapports entre les différents acteurs politiques. Elle peut se révéler être « le piège d'une alternative dont ils ne sont pas les producteurs » (Diouf, 1993, p. 35), mais qui en appelle à leur responsabilité sociale. Elle ouvre, pour ainsi dire, la perspective

d'une réflexion sur les rapports des intellectuels aux régimes de transition militaires.

Bibliographie

ALTHUSSER Louis, 1976, « L'Appareil Idéologique d'État et l'Appareil Répressif d'État », In *Positions* (1964-1975), Paris, Gallimard, pp.67-125.

ARON Raymond, 2002, *L'opium des intellectuels*, Paris, Hachette littérature, col. "Pluriel".

BANEGAS Richard, 1993, « Les transitions démocratiques : mobilisations collectives et fluidité politique » In, *Cultures et Conflits*, n°12, L'action collective : terrains d'analyse, Paris, L'Harmattan, pp. 105-140.

BARRY Newton Ahmed, 2009, « Le coup de Poker de Salifou Diallo », in *L'Évènement*, Bimensuel burkinabè d'informations générales, n°167 du 10 juillet 2009, pp. 7-9.

BARTHELEMY Martine, 2000, *Association, un nouvel âge de la participation ?* Paris, Presses sciences Po.

BAZIE Bouma, 2000, « Du sens de l'engagement des intellectuels », *Revue Quest*, vol XIV, n°1-2, pp. 72-88

BENDA Julien, 1977, *La trahison des Clercs*, Paris, Livre de Poche.

BENSA Alban et FASSIN Éric, 2002, « Les sciences sociales face à l'évènement », *Terrains*, n°38, pp. 5-20.

BOULAGA Fabien Éboussi, 1993, « L'intellectuel exotique », *Politique Africaine*, n°51, pp. 26-34.

BOURDIEU Pierre et WACQUANT Loïc, 1992, *Réponse : pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil.

BOURDIEU Pierre, 1996, *Sur la télévision. Suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Raison d'Agir.

CAYROL Roland, 1994, « Télévision et engagement politique », in PERRINEAU Pascal, *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?* Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, pp. 423-437.

CHARLES Christophe, 1994, *La République des Universitaires 1870-1940*, Paris le Seuil.

CHARTRE de la Transition du Burkina Faso,
<https://burkina24.com/2014/11/14/document-la-charte-de-transition-version-finale/>

COHEN Johanne, 2020, *Introduction à la théorie des jeux*, PriSM/CNRS, Versailles, France.

COMMISSION de la Réconciliation nationale et des Réformes, 2015, « Les voies du renouveau », *Rapport général Septembre*, 2015.

COPANS Jean, 1990, *La Longue marche de la modernité africaine. Savoirs, intellectuels, démocratie*, Paris, Karthala.

COULIBALY Nadoum, 2018, « Burkina Faso : Kaboré sur la bonne voie ? », In *Jeune Afrique*, Hebdomadaire international indépendant, 58^e année, n°2975, 14-20 janvier 2018, pp. 57-59.

CRESPY Jean Claude et DE VOOGD Christophe, 1991, *La Société de confusion*, Paris, PUF.

CROZIER Michel & FRIEDBERG Erhard, 1995, « Organization and Collective Action. Our Contribution to Organizational Analysis », In BACHARACH Samuel, GAGLIARDI Pasquale et MUNDELL Brian (dir), *Research in the Sociology of Organizations*, Vol. XIII, Special Issue on European Perspectives of Organizational Theory, Greenwich, CT Greenwich, C.T. JAI Press, pp. 130-160.

DANOUÏE Roger T., 1997, *L'Afrique : l'unité de mesure de la démocratie*, préface de Lucine Siorat, Paris, L'Harmattan.

DEBRAY Régis, 1986, *Le pouvoir des intellectuels en France*, Paris, Ramsay, coll., Folio/Essais, [1979], réédition, Paris Gallimard, collection « Folio- Essais ».

DEBRAY Régis, 2000, *L'intellectuel, suite et fin*, Paris, Gallimard.

DIALLO Moussa, 2015, « Insurrection et révolution », In *Hakili*, Trimestriel du Mouvement des intellectuels Manifeste pour la Liberté, n°18, ISSN0796-6393, pp. 3-6.

DIOW/CISSE Aminata, 1992, « La démocratie des lettrés », In DIOP Mamadou Coumba, *Sénégal : trajectoire d'État*, Dakar, CODESRIA, pp. 299-339.

DIOUF Mamadou, 1993, « Les intellectuels africains face à l'entreprise démocratique. Entre la citoyenneté et l'expertise », *Politique africaine*, n°51, pp. 35-47.

DOGAN Mattei et PELASSY Dominique, 1982, *Sociologie politique comparative. Problèmes et perspectives*, Paris, Economica.

DOSSE François, 2003, *La marche des idées. Histoire intellectuelle, histoire des intellectuels*, Paris, La Découverte.

DUCLERT Vincent, 1999, « L'engagement scientifique et l'intellectuel démocratique. Le sens de l'Affaire Dreyfus », *Politix*, n°48, p. 71-94.

EBER Nicolas, 2013, *Théorie des jeux*, Paris, Dunod, 3^e édition.

ENGELS Friedrich, [1888] 1970, « Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande », in *Œuvres choisies*, Tome III, aux Editions du Progrès, Moscou, pp. 1-27.

GARDNER John Williams, 1966, *L'éducation en régime démocratique et la promotion des élites*, Paris, aux Editions d'Organisation

GRAMSCI Antonio, 1992, *Cahiers de prison*, vol. II, Paris Gallimard, [1932].

GRAWITZ Madeleine & LECA Jean, 1985, *Traité de science politique*, tome 3, « L'action politique », Paris, P.U.F.

GRUGEL Jean, 2014, « Etudes sur la démocratisation : citoyenneté, mondialisation et gouvernance », In *Gouvernance et opposition*, n°2, Vol., 38, pp. 238-264.

GUEYE Abdoulaye, 2001, *Les intellectuels africains en France*, préface de Boubacar SALL, Paris, L'Harmattan.

HAGBERG Sten, 2010, « Démocratie à double façade », in HILGERS Mathieu et MAZZACHETTI Jacinthe (sous la dir), *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso*, Paris, Khartala, pp. 295-306.

HALIMI Serge, 2009, « Les boîtes à idées prospèrent à Washington », *Manière de Voir du Monde Diplomatique*, n°104, Avril-Mai, pp. 54-55.

HOLLOU Roland Ahoueté Yaovi, 2007, *Pourquoi l'Afrique pleure et s'enfoncé : les vraies causes et solutions de la misère africaine*, aux éditions Trafford-Victoria, BC Canada.

IBRIGA Luc Marius, 2009, « Au Burkina, nous avons un Président de la République trop puissant mais politiquement irresponsable », In *L'Observateur Paalga*, Quotidien burkinabè d'informations générales, n°7430 ; du 23 juillet, pp. 10-11.

ION Jacques, 2001, *L'engagement au pluriel*, Saint-Etienne, aux éditions du CRESAL, collection sociologie-manière de penser.

ION Jacques, FRANGUIADAKIS Sypros et VIOT Pascal, 2005, *Militer aujourd'hui, aux éditions Autrement*, col. CEVOPOF.

JOLIVET Emmaüs, 2009, « Forum de l'alternance : Les organisateurs tirent un satisfecit total », in *Lefaso.net* <https://lefaso.net/spip.php?article31783>, Publié le vendredi 22 mai 2009 à 02h36min [Consulté le 18 Aout 2020].

JUILLIARD Jacques et WINOCK Michel, (sous la dir.), 2002, *Dictionnaires des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Le Seuil, Nouvelle édition.

JULY Robert W., 1987, *An African Voice. The Role of Humanities in African Indépendance*, Durham, Duke University Press.

KAKAI Sédagban Hygin F., IBRIGA Luc Marius, DAKO Simon et MISCOIU Sergui, 2012, « La révision constitutionnelle au Bénin, au Burkina Faso et en Roumanie », In SOSSA Dorothé Cossi, (sous la dir.), 2012, *Nouvelles démocraties et socialisation politique. Étude comparée des cas du Bénin, du Burkina Faso et de la Roumanie*, Paris, L'Harmattan, pp. 66-95.

KAMTO Maurice, 1993, *L'urgence de la Pensée. Réflexions sur une pré-condition du développement en Afrique*, Paris, aux éditions Mandara.

La charte de la transition 2014, version finale, texte disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.conseilconstitutionnel.gov.bf/fileadmin/user_upload/storages/fichiers/charte_de_la_transition-vf_bon_doc.pdf

LALANDE André, 1984, *Dictionnaire technique et critique de philosophie*, Paris, Puf

LEVY Bernard-Henri, 1987, *Éloge des intellectuels*, Paris, Grasset.

LEYMARIE Michel, 2001, *Les intellectuels et la politique en France*, Paris, PUF, collection « Que sais-je ? »

LOADA Augustin (Ss, dir.) et WHEATLEY Jonathan, 2015, *Transitions démocratiques en Afrique de L'Ouest : Processus*

constitutionnels, société civile et institutions démocratiques, Edited Scientific Work, University of Zurich, ZORA.

LOADA Augustin-Marie Gervais, 1999, « Réflexions sur la société civile en Afrique : le Burkina de l'après Zongo », in *Politique africaine*, vol 4, n°76, pp. 136-151.

LOADA Augustin-Marie Gervais, 2023, « Il n'existe pas de base légale solide à une éventuelle suspension des activités des partis politiques », *Le Pays*, Quotidien burkinabè d'informations générales, n°7769, p. 2 et 10.

LOADA Augustin, 2003, « La limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique francophone », *Revue électronique Afrilex*, pp. 139-174. <https://afrilex.u-bordeaux.fr/2003/06/28/la-limitation-du-nombre-de-mandats-presidentiels-en-afrique-francophone/#:~:text=On%20pourrait%20le%20croire,%20%C3%A0%20en%20juger%20par%20le%20nombre>

LOADA Augustin, 2008, « La révision de la constitution ne doit pas être l'affaire du seul CDP », in *Le Pays*, Quotidien burkinabè d'informations générales, n°4523 du jeudi 31 décembre, pp. 6-7.

LOADA Augustin, 2009a, « Si on aime la démocratie, on ne peut pas se satisfaire d'institutions de façade telles qu'elles existent au Burkina Faso », In *L'Evènement*. Bimensuel burkinabè d'informations générales, n°168, du 25 juillet, pp. 9-11.

LOADA Augustin, 2009b, « La révision de la Constitution est une manœuvre dolosive de la part du pouvoir », in *CGD-Info. Bulletin d'information et de liaison du CGD*, n°0006, p. 2.

LOADA Augustin, 2010, « Contrôler l'opposition dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso de Blaise Compaoré », in HILGERS Mathieu, MAZZOCCHETTI Jacinthe, (sous la dir.), *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso*, Paris, Karthala, pp. 269-294.

LOADA Augustin, 2011, « Qu'ils nous disent pourquoi ils tiennent tant à rester au pouvoir ? », In *Le Bendré*, Hebdomadaire burkinabè d'informations générales, n°666 du lundi 07 novembre, pp. 4-7.

MAYER Nonna et PERRINEAU Pascal, 1992, *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, coll. "Logiques politiques"

MBOW Penda, 2007, « Que signifie être intellectuel en Afrique ? », In KOUVOUAMA Abel et alii, (sous la dir.), 2007, *Figures croisées d'intellectuels, Trajectoires, modes d'action, productions*, Paris, Karthala, pp. 41-56.

MEDVETZ Thomas, 2009, « Les Think-Tanks aux États-Unis. L'émergence d'un sous-espace de production des savoirs », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°176-177, 1-2, pp. 82-93.

MEMMI Dominique, 1985, « L'engagement politique », in GRAWITZ Madeleine et LECA Jean, *Traité de science politique*, tome 3, « L'action politique », Paris, P.U.F., pp. 310-361.

MIDIOHOUAN Thécla, 1990, « Les intellectuels africains : aliénation et dépendance », in *Revue européenne des sciences sociales*, T. 28, n° 87, pp. 221-230.

MONGIN Philippe, 2011, *La théorie de la décision et la psychologie du sens commun*, Paris, Social Science Information

MORIN Edgar, 1978, « Intellectuels, critique du mythe et mythe de la critique », In *Revue des Sciences Sociales*, vol. 12, n°3, pp. 39-55.

Mouvement du Manifeste des intellectuels pour la Liberté, (MML), 2006, « Appel contre l'enterrement du dossier Norbert Zongo », in *L'Observateur Paalga*, Quotidien burkinabè d'informations générales, n° 6710, du 25 au 27 août 2006, p. 9.

MUDIMBE Valentin Yves, 1992, *The Surreptitious Speech. Présence Africains and the politics of Otherness, 1947-1987*, Chicago, University Press.

N'DA Paul, 1987a, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.

N'DA Paul, 1987b, *Pouvoir, lutte de classes, idéologie. Milieu intellectuel africain*, Paris, L'Harmattan.

N'DA Paul, 1999, *Le Drame démocratique africain sur scène en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.

NACANOBO Sagado, 2015, « Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 : les changements et les enjeux de la transition au Burkina Faso », In

[https://gabrielperi.fr/wpcontent/uploads/2019/03/Conference S NACANABO Insurrection populaire au BF.pdf](https://gabrielperi.fr/wpcontent/uploads/2019/03/Conference_S_NACANABO_Insurrection_populaire_au_BF.pdf)

NAMA Bitiou Germain, 2007, « Manifestations du 15 octobre : profil bas du CDP ou mauvaise posture ? », in *L'Évènement*, Bimensuel burkinabè d'informations générales, n°127, du 10 novembre 2007, pp. 3-5.

NOIRIEL Gérard, 2005, *Les fils maudits de la République*, Paris, Fayard.

OSBORNE Martin J. & RUBINSTEIN Ariel, 1994, *A Course in Game Theory*, Toronto, The MIT Press.

OUEDRAOGO Abdoulaye, 2009, « Forum de l'alternance : Les organisateurs tirent un satisfecit total », <https://lefaso.net/spip.php?article31783#:~:text=Au%20cours%20d%E2%80%99une%20conf%C3%A9rence%20de%20presse%20anim%C3%A9%20lundi%2021%20mai> [Publié le vendredi 22 mai 2009 à 02h36min].

OUEDRAOGO Mahamadou Séni & OUEDRAOGO Djibrihina, 2015, « Libres propos sur la transition politique au Burkina Faso : du contexte au texte de la Charte de la transition », in *Revue électronique Afrilex* pp. 1-28.

OUEDRAOGO Séni Mahamoudou & OUEDRAOGO Djibrihina, 2021, « Propos inquiets sur la dissémination des régimes de transition constitutionnelle en Afrique », In *Revue électronique Afrilex* 26 octobre 2021, https://afrilex.u-bordeaux.fr/wp-content/uploads/2021/10/PROPOS_INQUIETS_SUR_LA_DISSEMINATION_DES_REGIMES_DE_TRANSITION_CONSTITUTIONNELLE_EN_AFRIQUE-11.pdf, pp. 1-25.

OUEDRAOGO Thomas Rayedé, 2021, « À l'ombre du baobab : Ibriga Luc Marius, acteur de la société civile burkinabè », In OUEDRAOGO Séni Mahamadou et OUEDRAOGO Djibrihina, 2021, (sous dir.), *Mélanges en l'honneur de Luc Ibriga Marius. Le droit communautaire africain, d'hier à aujourd'hui*, pp. 346-350.

PERRINEAU Pascal, 1994, *L'engagement politique. Déclin ou mutation ?* Paris, Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, pp.13-22.

PIBD, 2006, « Déclaration sur la vie politique nationale » in *Sidwaya*, Quotidien burkinabè d'informations générales, "supplément le Journal Présidentiel" du jeudi 26 octobre 2005, pp. x- xi.

RIEFFEL Rémy, 1993, *Les intellectuels français sous la Vème République (19958-1990)*, Paris, Calmann Lévy.

ROBESPIERRE Alain Saint, 2009, « Forum des citoyens de l'alternance : Quoi après ? », in *Lefaso.net Forum des citoyens de l'alternance : Quoi après ?* – *leFaso.net* <https://lefaso.net/spip.php?article31457> Publié le vendredi 24 avril 2009 à 02h50min [site consulté le 18 juin 2009 à 19 heures]

ROEMER John E., 2006, *Political Competition: Theory And Applications*, Harvard University Press, 2e éd. (1re éd. 2001).

RUBINSTEIN Ariel & OSBORNE Martin J., 1994, *A Course in Game Theory*, MIT Press.

SAID, Edward, W., 1994, *Des intellectuels et du pouvoir*, traduit de l'Anglais par Paul Chemla et revu par Dominique Eddé, Paris, aux éditions du Seuil.

SAIDOU Abdoul Karim, 2017, « Modes d'alternance et consolidation démocratique en Afrique », *Revue électronique Afrilex*, 6 février 2017, pp. 4-43. [Modes d alternances et consolidation democratique Saidou u 1 .pdf \(u-bordeaux.fr\)](#)

SAIDOU Abdoul Karim, 2018, « La démocratie à l'amiable : consensus et réforme constitutionnelle au Burkina Faso », *Revue burkinabè du Droit*, n°56, pp. 35-62.

SAIDOU Abdoul Karim, 2020, « Les entrepreneurs politiques à l'épreuve du pouvoir : régime de transition et action publique au Burkina Faso (2014-2015) et au Niger (2010-2011) De Boeck Supérieur, *Revue internationale de politique comparée*, n°4, Vol. 27 pp. 125-155.

SAMPANA Léon, 2015, « La Démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso », In *Champs de Mars*, n°28 – IRSEM n°38/ 3, pp. 34 à 49. Texte disponible en ligne à l'adresse : <https://shs.cairn.info/revue-les-champs-de-mars-irsem-2015-3-page-34?lang=fr>

SANGARÉ Salifou, 2013, « Le sens de l'engagement politique des intellectuels : cas des universitaires de Ouagadougou », *Thèse de Doctorat unique*, sous la direction de Savadogo Mahamadé, UFR/SJP, Université Ouaga 2 .

SANGARÉ Salifou, 2014, « Projet de loi portant révision de l'Article 37 : juridiquement inconstitutionnel et politiquement incorrect », in *L'Observateur Paalga*, Quotidien burkinabè d'informations générale, n°8736 du mercredi 29 octobre 2014, pp. 2-4.

SANGARÉ Salifou, 2022, « Le processus de réforme du système des rémunérations des agents publics de l'État burkinabè », In *Science et Technique*, Lettres, Sciences humaines et sociales, Vol. 38, n° 2, pp. 211-252.

SANOU Alain, « Il était une fois l'insurrection » In *Hakili*, Trimestriel du Mouvement Manifeste des intellectuels pour la Liberté, n°18, ISSN0796-6393, pp. 10-11.

SANOU Salaka, 2003, « Les intellectuels s'engagent », In *Le Pays*, Quotidien d'informations générales n°2978 du jeudi 09 octobre 2003, p. 4.

SARTRE Jean Paul, 1972, *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris, Gallimard, Coll. "Idées".

SAVADOGO Mahamadé, 2001, *Philosophie et existence*, Paris, L'Harmattan.

SAVADOGO Mahamadé, 2002, *La parole et la cité. Essais de philosophie politique*, Paris, L'Harmattan.

SAVADOGO Mahamadé, 2007, *Esquisse d'une théorie de la création*, Presses universitaires de Namur.

SAVADOGO Mahamadé, 2013, *Philosophie de l'action collective*, Paris, L'Harmattan.

SAVADOGO Mahamadé, 2015, « Insurrection et révolution », In *Hakili*, Trimestriel du Mouvement du Manifeste des intellectuels pour la Liberté, n°18, ISSN0796-6393, pp. 7-10.

SCHIFFER Daniel Salvatore, 1995, *Les intellos ou La dérive d'une caste*, aux éditions Age d'Homme, col. Objections

SIRINELLI Jean François, 1990, *Les intellectuels et les passions françaises. Manifestes, pétitions au Xxe siècle*, Paris, Fayard

SOMA Abdoulaye, 2015, « Réflexions sur le changement insurrectionnel au Burkina Faso », *Revue CAMES /SJP*, n°1, pp. 1-18.

TANKOANO Mamouda, 2015, « Sortie de crise au Burkina : Le Front de résistance citoyenne pour le référendum et la présidentielle couplés en 2015 », in *Le Pays* <https://lepays.bf/sortie-crise-au-burkina-front-resistance-citoyenne-referendum-presidentielle-couple-en2015/>

THANDIKA Mkandawire, (Ed), 1988, *African Intellectuals. Rethinking Politics, Language, Gender and Development*, Dakar, CODESRIA Books, in Association with Zed Books, London/ New York.

THIBAUDET Albert, 1987, *La République des professeurs*, suivi des *Princes Lorrains*, Introduction de Michel Leymarie, Paris, Grasset.

THIRIOT Céline, 2002/2, « Rôle de la société civile dans la transition et la consolidation démocratique en Afrique : éléments de réflexion à partir du cas du Mali », In *Revue internationale de politique comparée*, Paris, Vol 9, pp. 277-295

TONME Shanda Jean Claude, 2008, *La crise de l'intelligentsia africaine*, Paris, L'Harmattan.

TOULABOR, Comi Molevo, 1993, (Sous la dir.), « Intellectuels africains », in *La Revue Politique Africaine*, n°51 d'octobre, pp. 3-12.

TRAORÉ Étienne, 2003, « Sortie de crise politique au Burkina Faso : l'appel à l'organisation d'un forum national », in *Le Pays*, Quotidien burkinabè d'informations générales n°3019, du lundi 08 décembre 2003, p. 21-22.

TRAORÉ Étienne, 2007, « A propos de la commémoration du 15 octobre 1987 » in *L'Observateur Paalga*, Quotidien burkinabè d'informations générales, n°7003 du 02 au 04 novembre 2007, p. 1-5.

WEBER Max, 1963, *Le Savant et la politique*, introduction de Raymond Aron, Paris, 10/18.

WEBER Max, 1995, *Économie et société I. Les catégories de la sociologie*, traduit de l'Anglais par Julien Freund, Paris, Plon, [1971], Presses Pocket.

WINOCK Michel, 1997, *Le siècle des intellectuels*, Paris, Seuil.

YONABA Salif, 2015, « L' »insurrection populaire » des 30 et 31 octobre 2014 et la chute du pouvoir de la Ivème République : quels enseignements dans l'optique de la défense des droits de la personne humaine ? » In *Hakili*, Trimestriel du Mouvement des intellectuels Manifeste pour la Liberté, n°18, pp. 11-18.

ZOUNGRANA Dieudonné, 2007, « Il était une fois le 15 octobre », in *L'Observateur Paalga*, Quotidien burkinabè d'informations générales, n°6990, 15 octobre 2007, pp. 6-8.

Table des matières

Les dimensions socio-foncière et environnementale de la marchandisation des ressources foncières dans la commune rurale de Koubri ... ILBOUDO Paul, SANGARÉ Oumar .25	25
Réparation des pertes de substances maxillo-faciales par lambeaux au CHU Yalgado OUEÐDRAOGO... BAZAME Clovis, MILLOGO Mathieu, SALISSOU SOULEYMANE Tandja, IDANI Motandi, ZANGO Adama, BADINI Ahmed Patrick, KONSEM Tarcissus55	55
« L'étrange mort de Donji » d'Issouf Coulibaly, entre récit de magie et récit magique ... KANTAGBA Adamou, BADO Ali, COULIBALY Issouf.....69	69
Apport des systèmes d'information géographique (SIG) à l'optimisation de la mobilisation des ressources non fiscales dans la Commune des Lacs 1 au Togo ... KOKOU Kokouvi Azoko.....83	83
La qualité de l'enseignement au secondaire à l'épreuve de l'exécution des volumes horaires statutaires dans la province du Bazèga... BÉOGO Joseph.....107	107
Une analyse more geometrico de l'affect et de l'idée de perfection chez Spinoza : une thérapeutique de la servitude... SAMA François129	129
Crise sécuritaire et pratique du journalisme au Nord du Burkina Faso : des entraves au traitement de l'information par la Radio de l'Amitié (Ouahigouya) et la Radio Zama FM (Kaya)... BEBANE Issa, Doumi Mohamed ZAN KARAMBIRI153	153
L'éthique du corps humain à l'ère des mutations technologiques : enjeux identitaires, sociaux et philosophiques ... SAMAKE Thérèse169	169
L'effet de l'utilisation de la vidéo sur la compréhension des élèves du primaire au Burkina Faso OUEÐDRAOGO ... Boureima Djibril.....195	195

Les intellectuels et les transitions politiques en Afrique de l'Ouest francophone : enjeux de leur participation à partir du cas burkinabè de 2014 ... SANGARÉ Salifou.....	225
MOOC et formation professionnelle au Mali : vers une alternative gratuite et accessible à tous ... GUINDO Assama, TRAORE Daouda, COULIBALY Demba	277
Noufou Ouédraogo, le premier batikié du Burkina Faso ... SANDWIDI Hyacinthe	295
Sécurité et insécurité du bilinguisme dans la ville de Dédougou : entre fermeture et transformation en école classique ... DAÏLA Béli Mathieu.....	315
Inégalités sociodémographiques liées à la connaissance du dispositif d'enregistrement des décès à Ouagadougou ... COMPAORÉ Yacouba, LANKOANDÉ Yempabou Bruno, OUILI Idrissa, OUATTARA Karim, DIANOU Kassoum.....	331
Les enfants et la vie dans la rue : un phénomène de société répandu en Afrique ... FONDO Drahmane	357
Urbanisation et économie circulaire : le rôle des petits métiers urbains (Bénin) ... CHABI Moïse, DAOUDA Lamatou.....	371
Du démonstratif à la stratégie discursive de Césaire ... MONGLOU Beuh Ambroise.....	395
Esthétique et fonctions de la poéticité dans le discours du poète traditionnel Djimini Kamélé Moussa : entre oralité, identité culturelle et création littéraire ... FOFANA Daouda	415
L'approche éducative de Cheikh Ibrahima Niasse dans l'ascension méditative des soufis ... NIANE Babacar, NDIAYE Saliou.....	429
Pratiques de GRH et performance au travail du personnel administratif de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) du Bénin ... Dognon Lucien BATCHO, Brahim ZIO & T. A. Germaine ESSEGNON	453

La rivière comme espace symbolique et transgressif dans <i>Le Mal de peau</i> de Monique Ilboudo ... TIBIRI Dieudonné, BADIEL Roland.....	479
Scolarisation des filles au prisme des pratiques socio-sanitaires et agricoles dans la commune rurale de Kignan (région de Sikasso, Mali)	503
Guerre juste et paix durable en Afrique... NAPAKOU Bantchin, NOUWODOU Sokemawu	517